

REVUE
DE
L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN



NOUVELLE SÉRIE.



TOME PREMIER.



N° 6. — Octobre 1871.

ON S'ABONNE :

A NIMES,

Chez L. GIRAUD, Libr.-Edit., boulevard Saint-Antoine ;

A PARIS,

Chez MOULIN et C^{ie}, Libr.-comm., rue Servandoni, 7.

1871.

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2018.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
I. Nécessité d'un Congrès des partisans de l'Enseignement libre.....	329
II. Des trois degrés de l'enseignement chrétien, par M. l'abbé BESSON.....	331
III. De l'Université. — Son origine. — Sa doctrine. — Son influence morale, par M. L. ALLEMAND.....	337
IV. L'évidence en faveur de la Papauté, de M. <i>Colin Lindsay</i> . — Introduction, trad. par M. l'abbé H.-D. GALERAN.....	350
V. Réunion de Nevers. — Congrès catholiques, par le R. P. V.-de-P. BAILLY.....	355
VI. De l'Education populaire, par MM. L. ALLEMAND et l'abbé J. TIMON-DAVID.....	362
VII. De la mesure de la piété dans l'éducation chrétienne, par M. l'abbé J. VERNIOLLES.....	369
VIII. Correspondance (Mgr l'évêque de Fréjus et Toulon, MM. l'abbé Petit, l'abbé Thiébaud et le baron A. de Testa).....	380
IX. Revue bibliographique, par M. G. PATOT..... ..	387
(Nouveau Dictionnaire latin-français à l'usage des classes, de M. <i>Ch. Lebaigue</i>).....	
X. Chronique, par M. E. M.....	391
(Liberté de l'enseignement primaire en Algérie. — On demande un professeur pieux ou sérieux.	

AVIS.

Déjà un grand nombre de publications de la France et de l'étranger nous ont offert l'échange : nous l'acceptons bien volontiers, et nous les prions d'adresser dorénavant leurs envois à M. L. ALLEMAND, rédacteur en chef, rue Pradier, 10, à Nîmes.

Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé, *franco*, à M. L. ALLEMAND, professeur, à l'Assomption, à Nîmes.

Toutes les communications ou réclamations relatives à l'abonnement et à l'administration doivent être adressées à M. L. GIRAUD, libraire-éditeur, boulevard Saint-Antoine, à Nîmes.

NÉCESSITÉ D'UN CONGRÈS

DES PARTISANS DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE.

A plusieurs reprises, la Rédaction de la *Revue* a été sollicitée de prendre l'initiative d'un Congrès des partisans de l'Enseignement libre.

Jusqu'à présent elle avait reculé. Il fallait un programme, une organisation. On n'était pas prêt. Aujourd'hui, nous venons proposer à nos abonnés de préparer, avec nous, un aussi important travail.

Nous n'hésitons pas à croire que quelques-uns de Nos Seigneurs les Evêques nous accueilleront avec la bienveillance que Mgr l'Evêque de Nevers a témoignée aux membres du Congrès des Bonnes-Œuvres, réunis, il y a peu de jours, dans son Grand-Séminaire.

Nous prions, avec instance, nos lecteurs et les hommes qui se sont sérieusement occupés de la question de l'enseignement, de nous apporter le concours de leurs lumières.

Pour établir un certain ordre, nous nous permettons de poser quelques questions :

1° Le mois de septembre 1872 serait-il favorable pour tenir une pareille réunion ?

2° Préférerait-on une réunion préparatoire pendant les vacances de Pâques ?

3° Quel serait le programme des questions à traiter ?

4° Quelle organisation adopter pour donner aux travaux un résultat utile ?

5° Quelle serait la durée du congrès ?

Nous tenons à ne pas préciser davantage, afin de bien établir que si, cédant à de vives instances, nous nous déterminons à proposer, nous n'avons pas la hardiesse de rien imposer.

Mais, dès à présent, notre *Revue* est ouverte aux correspondances où nous croirons trouver des idées sérieuses et pratiques, capables d'assurer le succès du but de notre œuvre; et ce but, nous le poursuivrons avec la ferme résolution d'y consacrer tous les efforts nécessaires pour en assurer la réalisation.

LA RÉDACTION.

DES TROIS DEGRÉS

DE L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN.

Lettre au Directeur de la *Revue*.

MONSIEUR,

Je dois à la *Revue de l'Enseignement chrétien*, comme prêtre franc-comtois, l'expression de mes vœux pour son succès ; comme instituteur de la jeunesse, le tribut de vingt-cinq ans d'expérience.

Une *Revue*, publiée sous les auspices de Mgr Plantier et où le nom du R. P. d'Alzon éclate à chaque page, est assurée de conquérir des sympathies partout où les doctrines romaines sont en honneur. Je regretterais d'être par trop devancé en lui souhaitant la bienvenue. En bon et fidèle comtois, je n'ai cessé de revendiquer pour notre province le mérite séculaire d'une obéissance filiale envers le Père commun de la Chrétienté. Jamais l'Eglise de Besançon n'a connu les servitudes de l'Eglise gallicane, et c'est de toute antiquité que nous tenons le Pape pour infaillible. Les évêques sortis de cette terre excellente, NN. SS. Cart, Doney, Caverot, Guerrin, Mabile, Gerbet, le plus populaire de tous, le cardinal Gousset, n'ont fait qu'exprimer la tradition de nos pères, en servant la cause de Rome avec toutes les ressources du zèle et de la science. Prêtres et fidèles, nous pensons et nous sentons de même ; il n'y a qu'une voix pour réprover tout ce que le Pape réproouve ; et quand il nous avertit des progrès de l'indifférence, des dangers

de la franc-maçonnerie, des illusions de l'école libérale, le fidèle s'incline à sa parole, le prêtre la commente avec amour, chacun se soumet et d'esprit et de cœur.

C'est donc dans une parfaite communauté de doctrines et de sentiments que nous combattons avec vous, et à tous les degrés, les bons combats de l'enseignement chrétien. Il faut, ce me semble, engager la lutte sur trois points à la fois, en maintenant l'enseignement primaire, en achevant d'affranchir l'enseignement secondaire, en fondant l'enseignement supérieur.

Nos lois, d'accord avec nos mœurs, donnent encore pour base à l'enseignement primaire l'instruction morale et religieuse. Voilà la base que veulent saper les impies; et c'est le secret de leur prédilection pour ce qu'ils appellent les écoles laïques, par opposition aux écoles congréganistes. Sous le nom d'écoles laïques, ils entendent des écoles sans religion, comme si les laïcs n'étaient pas tenus de croire en Dieu et d'avoir un culte. Mais le mot est échappé, l'autre jour, au *Républicain de l'Est*, journal de la démagogie bisontine, dans une lutte engagée au sujet des écoles des Frères. Les exploits de Mottu, qui a chassé le Christ des écoles de Paris, empêchent nos gens de dormir. Ils rêvent de pareils succès dans notre fidèle Comté, et ils ont engagé la bataille sur toute la ligne. Dans presque toutes les petites villes du Jura, on vient ou de supprimer un ou deux frères par école ou de fonder l'enseignement laïc, c'est-à-dire l'enseignement sans Dieu. Dans le Doubs, Baume et Pontarlier ont donné d'éclatants témoignages de confiance aux congréganistes; mais le conseil municipal de Besançon, à la majorité de quinze voix contre dix, et en l'absence de sept membres, a voté la suppression d'une des trois écoles tenues par les Frères. Cette mesure excite une réprobation presque unanime. Une pétition signée par trois mille électeurs, c'est-à-dire par la majorité des électeurs votants, vient d'être déposée entre les mains de l'autorité municipale. On espère que la mesure, ainsi condamnée par le suffrage universel, sera rapportée prochainement. Dans la Haute-Saône, nos écoles congréganistes n'ont souffert aucune atteinte. Ainsi, le mot

d'ordre des loges n'a, jusqu'à présent, qu'un demi-succès. L'ennemi s'est démasqué : on comprend sa langue, on sait ce qu'il veut, on voit où il marche. A ces gens qui veulent chasser Dieu de nos écoles primaires, il faut opposer la ligue de tous les gens qui croient encore en Dieu. Juifs, protestants, catholiques doivent maintenir à tout prix le caractère confessionnel de leurs écoles primaires, et y faire parler de Dieu et de la religion par les livres de lecture, par la bouche des mattres, par les symboles du culte élevés à tous les yeux. Le jour où l'enseignement nouveau prévaudrait, c'en serait fait de la France. C'est l'enseignement de l'*Emile*, appliqué aux classes populaires et dont la conséquence serait la ruine de la société. On verrait alors, dans tous les villages, ce qui ne s'est vu que par exception dans quelques familles et dans quelques écoles perdues par la lecture de Rousseau. J'ai connu un élève de l'école polytechnique victime de cet enseignement sans Dieu. Il m'a raconté qu'on ne lui avait pas donné de religion dans son enfance, sous prétexte qu'il n'était pas encore en état de comprendre et de choisir la bonne ; mais que, devenu grand, il n'avait jamais senti le besoin d'en choisir aucune. Voilà le sort réservé à notre France, si nous ne maintenons pas dans nos lois, comme base de l'enseignement primaire, l'instruction morale et religieuse.

Achevons d'affranchir l'enseignement secondaire. Nos collèges libres se sont développés depuis vingt ans ; ils ont porté de bons fruits, ils ont donné à la magistrature, à l'armée, au clergé des recrues dévouées et vaillantes ; il leur reste une entrave à secouer, celle des programmes universitaires. En 1851, nous étions encore condamnés à lire et analyser *les Provinciales* pour préparer les élèves au baccalauréat ès-lettres ; aujourd'hui, il faut lire et analyser *le Siècle de Louis XIV*, de Voltaire. N'est-ce pas un supplice pour un maître chrétien et un danger permanent pour une maison d'éducation ? L'histoire contemporaine s'est imposée dans nos hautes classes avec toutes les prétentions de l'enseignement révolutionnaire et impérialiste, et le programme des examens

du baccalauréat, publié par M. Duruy, a révélé fort nettement deux pensées qu'on voulait faire prévaloir dans nos écoles : la première, que la Révolution française, malgré toutes ses violences, était un bienfait ; la seconde, que la dynastie bonapartiste l'avait purifiée et affranchie de toutes ses souillures. Je sais très-bien qu'il nous restait la ressource de choisir nos livres et de donner à l'enseignement du programme un autre ton et un autre tour. Mais ne faut-il pas compter avec les livres qui, sous le nom de *Manuel* ou de *Compendium*, s'introduisent dans toutes les écoles, même les plus chrétiennes ; avec l'esprit des familles, sans cesse partagées entre les intérêts de la vérité et les intérêts présumés de l'avenir de leurs fils ; avec les facultés, toujours fidèles à interpréter la pensée des programmes, toujours habiles à en deviner les tendances politiques ? Le zèle est allé assez loin, et je n'en veux pour preuve qu'un trait qui m'est parfaitement connu, le plus naïf et le plus innocent de tous, j'en conviens, et que par conséquent on peut citer ici sans faire une trop grosse médisance.

Un professeur de faculté demanda, il y a cinq ans, à un candidat au baccalauréat ès-lettres, en l'interrogeant sur la littérature contemporaine : « Quel est le plus grand écrivain du XIX^e siècle » ? Le candidat cita Châteaubriand, Lamartine, de Maistre, Lamennais, etc... « Non, non », disait le professeur. Il cita ensuite Victor Hugo, Thiers, Guizot, tout ce qui lui passa par la tête. Non, toujours non. Il fallut se taire. Le professeur reprit : « Le plus grand écrivain de notre siècle... » On écoutait, et après un moment d'attente, avec un accent inimitable : « Eh bien ! c'est l'Empereur » ! Je n'affirme pas qu'on l'ait décoré pour cela, mais je sais qu'il l'a été au mois d'août suivant.

Tant que l'Université restera maîtresse des programmes et juge unique des examens, nous serons toujours un peu sous le joug. Demander l'affranchissement de l'enseignement secondaire, c'est demander la liberté de l'enseignement supérieur. Nous demandons de choisir nos juges et de nous présenter devant eux avec nos programmes.

Cette question, déjà mise à l'étude, a paru soulever des mon-

tagnes de difficultés, tout cela n'est qu'imaginaire. Asservis comme nous le sommes à la tradition révolutionnaire, ne connaissant rien au-delà de la France, ne sachant rien d'avant 1789, nous ne pouvons pas nous familiariser avec l'idée de voir fonctionner des universités distinctes et rivales à Paris, à Bourges, à Montpellier, à Bordeaux, à Besançon, conférant chacune leurs grades et donnant à ces grades la même valeur. Nous ne savons pas que les choses se passèrent ainsi en France, pendant cinq ou six siècles ; et qu'en Italie, en Espagne, en Angleterre, en Allemagne, les grandes villes ont encore toutes ces institutions dont l'Etat ne s'inquiète pas, auxquelles l'Etat n'impose ni programme ni mot d'ordre, qui examinent chaque année bacheliers, licenciés, docteurs, et qui leur délivrent, en bonne et due forme, des diplômes valables pour le monde entier. Nous demandons de rétablir ce que la Révolution a détruit. Nous avons le droit et le devoir de fonder, avec l'approbation de l'Eglise, sous la surveillance de l'Etat, des Universités libres, où la médecine et le droit seront imprégnés d'un esprit chrétien ; où la faculté de théologie donnera des grades canoniques ; où la chaire de littérature sera sans faiblesse pour les mauvais livres ; où la chaire d'histoire n'aura pas pour mission de servir un parti et de flatter l'esprit révolutionnaire ; où la physique, la géologie, l'astronomie seront, non pas hostiles à l'enseignement de l'Eglise comme cela se voit quelquefois, non pas indifférentes comme cela se voit presque toujours, mais sincèrement alliées à la cause de nos saintes Ecritures. Pour que ces universités fleurissent, il leur faut le droit de donner des grades. Comment peut-on croire que de simples conférences, au bout desquelles il n'y aurait ni concours ni diplômes, attireraient la jeunesse ? Il ne s'agit pas ici de cours suivis par des gens qui ont des loisirs et qui peuvent s'instruire à la longue, mais de cours destinés à des gens qui ont trois ou quatre ans de travail obligatoire, avec la perspective d'un grade et au-delà la conquête d'une profession libérale. La jeunesse, ainsi pressée par le temps et par le besoin, n'ira pas peupler les écoles, même excellentes, qui n'auront pas l'autorité nécessaire pour délivrer un diplôme. Ayant devant elle

un but à atteindre, elle préférera les maîtres payés par l'Etat, la ville où l'on prend ses grades, la faculté réelle et autorisée. Ne disons pas que ces Universités sans diplômes serviront d'essais et de transition ; l'essai ne serait pas sérieux, parce que l'opinion publique ne le soutiendrait pas ; ce ne serait pas une transition, car on consacrerait l'Etat présent ; il n'y aurait pas lutte et émulation, car on ne combattrait pas à armes égales ni courtoises. En résumé, nous demandons l'équivalence des grades et la liberté des programmes pour affranchir l'enseignement secondaire de toute entrave, fonder un enseignement supérieur réel, sérieux et durable, et travailler efficacement à la régénération religieuse et morale du pays. C'est là toute la liberté, mais ce n'est que la liberté.

L'abbé BESSON,
Supérieur du collège Saint-François-Xavier (1).

Besançon, 15 septembre 1871.

(1) Nous apprenons que M. l'abbé Besson vient d'être désigné pour l'évêché de Belley.

(Note de la Rédaction.)

DE L'UNIVERSITÉ.

Son origine. — Sa doctrine. — Son influence morale (1).

11. Il n'est pas possible de produire ici toutes les preuves de détail. Elles surabondent, au point de défier le choix : l'enseignement universitaire tout entier, à tous les degrés, est complice de la grande conspiration qui enveloppe la jeunesse française dans ses réseaux. De mauvaises doctrines ont préparé de mauvaises mœurs ; l'instruction publique, en faisant pénétrer le poison du doute et des erreurs malsaines dans ces âmes tendres, si naïvement ouvertes à la séduction du premier venu, a corrompu la vie morale dans sa source ; elle a perverti l'éducation dont elle est l'agent le plus énergique. Le sang vicié de la mauvaise nourrice a dissimulé ses germes vénéreux dans le lait, et l'enfant l'a sucé de ses lèvres avides ; et voilà que le corps social tombe par lambeaux ; tous les parfums de la civilisation moderne ne suffisent plus à dissimuler la puanteur de cette lèpre, et toutes ses forces échoueront devant la puissance de ce mal.

Ce ne sont pas des phrases, ce n'est pas le tableau d'un rêve dû à une imagination malade ; c'est la narration affaiblie d'un fait. Malgré les impuissants efforts de quelques maîtres honorables, nos enfants et nos jeunes gens sont imbus de principes de mort ; et tous nous payons l'Etat pour qu'il prépare et verse ce venin aux générations qui se renouvellent.

12. Une erreur assez répandue veut que certaines sciences soient absolument étrangères à la grande science des dogmes religieux, qui sont les devoirs de la raison ; elle affirme encore

(1) Voir les numéros de mai, juin, juillet et septembre.

que la conscience ne relève que d'elle-même et que les obligations qui constituent la morale ne sont pas des dogmes avant d'être des devoirs. Nous avons déjà dit, quoique très sommairement, ce qu'il convient de penser de cette étrange opinion, d'après laquelle les sciences seraient ainsi isolées dans le vide, sans attaches qui les relient l'une à l'autre et sans influence réciproque. Nous sommes très heureux de citer, à l'appui de notre protestation contre la science indépendante, l'autorité de MM. Littré et Robin. Le premier, comme on le sait, est l'héritier d'A. Comte, le second chef de l'*Ecole positiviste*, le maître qui paraît avoir formé le tempérament philosophique de M. Gambetta ; de l'*Institut de France*, de l'*Académie impériale de médecine*, rédacteur du *Journal des Savants*, érudit consommé, auteur d'études remarquables sur notre langue et d'un grand *Dictionnaire* que possèdent toutes les bibliothèques de l'Etat, nommé, par son fougueux disciple, professeur à l'*Ecole polytechnique* de Bordeaux, M. Littré a dû évidemment exercer une grande influence sur l'instruction publique de notre pays ; la réserve même avec laquelle il enseigne, à l'occasion, le matérialisme et l'athéisme, a été une séduction de plus, en même temps qu'elle endormait les défiances. Quant à M. Ch. Robin, collègue de M. Littré à l'Académie, il est de plus professeur en exercice à la *Faculté de médecine de Paris*. Il est donc un des membres les plus éminents du corps universitaire. Ces deux auteurs se sont emparés d'un *Dictionnaire de médecine*, fort estimé, dont ils ont publié, en 1865, une *douzième édition, entièrement refondue*. Dans ce travail de *refonte générale*, ils ont eu non-seulement en vue de faire suivre à ce livre le *progress incessant et rapide des sciences médicales*, mais encore d'atteindre un but plus élevé : « Il était important, disent-ils, qu'une philosophie, par un lien secret, réunît les parties éparses. Grâce à la notion qui de la Pathologie fait un cas particulier de la Biologie ; grâce à la notion d'un ordre plus élevé qui, rangeant les sciences abstraites suivant une hiérarchie ascendante de complication (Mathématiques, Astronomie, Physique, Chimie, Biologie et Histoire ou Science

sociale ou Sociologie), donne l'enchaînement du savoir humain, il a été possible d'établir une unité réelle et profonde dans l'œuvre entière... (1). Les hommes qui cultivent les sciences, et en particulier les médecins, ont besoin d'une philosophie qui les guide, et cette philosophie est réellement et pleinement dans l'ensemble des sciences et dans leur enchaînement hiérarchique. La série scientifique ne forme par elle-même qu'un tronçon auquel il manque une tête, un couronnement. Cette tête, ce couronnement, c'est la Sociologie (2) ». Il y a donc une *hiérarchie ascendante* des sciences; il y a un *enchaînement du savoir humain*, et il est permis à une *philosophie* supérieure *d'en réunir les parties éparses par un lien secret*. Ce que des matérialistes avoués reconnaissent et ce qu'on tolère chez eux, pourquoi le trouve-t-on mauvais, lorsque le point de vue est religieux? et par quel étrange égarement l'ironie universitaire est-elle exclusivement dirigée contre la religion?

La seule différence entre eux et nous, c'est que la science de la religion nous paraît devoir former le lien hiérarchique et *la tête* d'où l'influx se répand dans le corps entier des sciences, tandis que, pour les disciples d'Auguste Comte, cette tête, c'est la Sociologie.

13. Le *Dictionnaire* en question est entre les mains de tous les étudiants en médecine; il n'y a pas de livre plus classique. On y apprend que la *Biologie*, ou mécanique raisonnée de la vie, se résout en deux parties, l'une *statique*, l'autre *dynamique*, et que les êtres vivants *manifestent des actes (sic)* dont cette mécanique renferme les lois (3). « L'idée est le résultat de l'application à un objet particulier de la faculté générale de penser que possède le cerveau (4) ». Voilà qui est clair, et celui qui avouerait ne pas comprendre ferait preuve d'un bien petit esprit. Le cerveau a la faculté de penser, cette faculté générale s'applique à un objet particulier; l'idée est le résultat de cette applica-

(1) *Dictionnaire de médecine, etc.*, par E. Littré et C. Robin, préface.

(2) Page 1392.

(3) P. 162, art. *Biologie*.

(4) P. 764, art. *Idée*.

tion. Nous sommes bien avancés, et la belle chose que la science ! Veuillez remarquer qu'il n'y a rien à réfuter, rien à discuter, par la bonne raison qu'il n'y a rien à comprendre. C'est une définition, c'est un dogme acquis ; il faut le subir, parce que le livre l'a dit. « La perception est un phénomène cérébral qui se passe à l'extrémité encéphalique des éléments nerveux (1) ». Personne ne contestera que la perception soit un *phénomène qui se passe* ; mais on ajoute que le phénomène est *cérébral* et qu'il a *lieu dans les masses centrales du système nerveux*. On ne dit pas qu'elle est accompagnée, ou précédée, ou suivie, d'un phénomène cérébral. Non, elle est elle-même ce phénomène organique ; on l'affirme, c'est une définition, c'est un dogme. Pour des *positivistes*, c'est-à-dire pour des hommes qui prétendent ne jamais dépasser l'observation, et qui vont jusqu'à proscrire la recherche des causes (2), c'est bien tranchant et fort peu compréhensible.

La définition du jugement est un type de pathos. « *Jugement*. Résultat d'une opération intellectuelle, d'une action cérébrale, qui consiste en ce que, plusieurs idées étant rendues simultanément présentes à l'esprit, les divers traits de chacune d'elles se réunissent pour produire une ou plusieurs idées nouvelles ou déterminer à telle ou telle action » (3). Rien de plus simple : plusieurs idées se présentent simultanément à l'esprit, le cerveau intervient pour en réunir divers traits et produire une autre idée ou d'autres idées. Le maître l'a dit. Jeunesse crédule, incline-toi devant cette obscure phraséologie qui te débarrasse de tout devoir importun.

« L'esprit est la propriété qu'a le cerveau de connaître le vrai et le faux ». Ceci, par exemple, est parfaitement clair ; aussi est-ce parfaitement absurde.

(1) P. 1118, art. *Perception*.

(2) « La recherche des *causes* génératrices et finales est absolument inaccessible à notre intelligence ». Et plus haut : « Le mot *cause* désigne un ou plusieurs faits généraux auxquels se rattachent les phénomènes particuliers de même ordre ». p. 868.

(3) P. 816, *Jugement*.

« *Volition*. Tout phénomène actif de l'encéphale, qui conduit en général à une volonté. Toute pensée est une *volition*, et l'idée en est le résultat... *Volonté*. Action cérébrale, qui est le dernier état du désir suscité par l'instinct ou par l'esprit » (1). Ce n'est pas plus difficile que cela. « L'âme est l'ensemble des fonctions du cerveau ou l'innervation encéphalique, c'est-à-dire la perception tant des objets extérieurs que des sensations intérieures; la somme des besoins, des penchants qui servent à la conservation de l'individu et de l'espèce et aux rapports avec les autres êtres; les aptitudes qui constituent l'imagination, le langage, l'expression; les facultés qui forment l'entendement, la volonté; et enfin, le pouvoir de mettre en jeu le système musculaire et d'agir par là sur le monde extérieur » (2). Oui, l'âme, c'est ce paquet, ce fatras de fonctions et d'aptitudes, de facultés, d'innervations, de besoins et de penchants; c'est un pouvoir sans substance, c'est une somme, c'est tout ce qu'il vous plaira, pourvu que, n'étant pas distincte du cerveau, elle soit matière comme lui, dépourvue de liberté et par conséquent de responsabilité morale.

« *L'homme*. Animal mammifère de l'ordre des primates, famille des bimanés, caractérisé taxinomiquement par une peau à duvet ou à poils rares; nez proéminent au-dessus et en avant de la bouche, qui est pourvue d'un menton bien distinct; oreille nue, fine, bordée, lobulée; cheveux abondants, pieds et mains différents, nus, ou à peine duvetés; muscles fessiers saillants au-dessus des cuisses; jambe à angle droit sur le pied, avec des hanches saillantes, par suite de l'insertion du col du fémur à angle presque droit sur le corps de l'os (3) ». C'est tout : VOILA L'HOMME DE LA FACULTÉ.

« Il y a autant de différences extérieures et internes entre les hommes dits caucasiens, nègres, jaunes et océaniens, qu'entre deux espèces quelconques de singes, etc., d'un même genre, tant anatomiquement que par rapport aux actes... Ce sont la

(1) P. 1653.

(2) P. 55.

(3) P. 722.

tendance à la recherche absolue des causes premières et divers préjugés religieux qui ont fait admettre la dérivation de toutes les espèces d'un couple unique... » (1).

Cette doctrine a sa morale. Pour avoir l'intelligence de cette morale, il importe de connaître l'*Altruïsme*? Qu'est-ce que l'*Altruïsme*? L'*Altruïsme* est une invention du cerveau d'Auguste Comte. Il désignait par ce mot « l'état mental opposé à celui qui a reçu le nom d'égoïsme... L'altruïsme, c'est un ensemble de *penchants* ou *d'instincts* qui ont reçu aussi le nom d'*instincts sympathiques*, tels que l'attachement ou l'amitié, la vénération, la bonté. Ces penchants existent non-seulement chez l'homme, mais dans beaucoup d'espèces animales... » (2).

Quand des sauvages, à la face avinée, au regard féroce, se jetteront sur vos demeures, le poignard d'une main, la torche de l'autre, rien de plus facile que d'arrêter tout court la horde incendiaire : « Qu'allez-vous faire, primates bimanés, à l'oreille fine et bordée? Repoussez ces instincts égoïstes qui vous poussent au pillage et à l'incendie; ne sentez-vous pas que, dans l'ordre supérieur des mammifères auquel vous avez le hasard d'appartenir, la peau à duvet qui vous caractérise taxinomiquement, votre nez proéminent, votre menton distinct, vos mains et vos pieds duvetés, vos muscles fessiers saillants, tout révèle en vous des instincts altruïstes qui doivent prédominer sur l'égoïsme? » Cette morale éloquente serait sans doute plus efficace que les douches administrées par nos pompiers. Ce qui est certain, c'est qu'elle rend très-bien raison de ce qui se passe. Les Raoul Rigault, les Ferré, les Delescluze, etc., ne sont pas coupables, ils ne sont que malheureux d'avoir été dominés par des *instincts égoïstes*. Et que de chances n'y a-t-il pas pour eux d'échapper à une condamnation imméritée! Que les *instincts altruïstes* s'emparent de l'âme des magistrats chargés d'instruire, et ils ne seront pas même poursuivis. L'*égoïsme* du parquet les a-t-il fait écrouer; ils peuvent devoir le salut à l'*altruïsme* de leurs

(1) P. 723.

(2) P. 100.

gardiens. Le conseil de guerre peut être placé, le jour de la sentence, sous une influence *altruïste* ; fussent-ils condamnés, il reste le recours en grâce, et M. Thiers pourrait bien avoir un accès d'*altruïsme*.

Ce qui suit est réjouissant. « Lorsqu'on a étudié ces propriétés (la sensibilité et la motricité) sur les nerfs qui en jouissent, il reste une partie considérable de l'encéphale qui ne jouit ni de l'une ni de l'autre de ces propriétés, et qui serait comme une masse inerte de substance organisée, si l'observation ne faisait pas connaître qu'elle est douée de la propriété de pensée. Le principal progrès de chaque être vivant consiste à subordonner autant que possible les actes dus à l'influence nécessaire des instincts égoïstes et des besoins, à ceux que suscitent les instincts sociaux ou altruïstes, ou *facultés morales*. La morale, en tant qu'actions, consiste précisément dans l'accomplissement de plus en plus prononcé de cet accord et de cette subordination... (1). La *conscience*, dans l'acception ordinaire du mot, est un mode d'émotion ou de modification du *sens moral*, entraînant une activité correspondante des facultés de l'entendement ou raison » (2). *Un mode de modification de l'ensemble des instincts altruïstes de la masse de substance, en apparence inerte, qui occupe une partie considérable de l'encéphale !* Le mode de modification fut une agréable distraction pour le Sénat, sur ses derniers jours, dans je ne sais plus quelle séance où il fut prononcé quantité de discours solennels.

Le mode de modification a eu du succès.

14. Quand les préjugés anti-religieux amènent des savants considérables à signer des non-sens si platement ridicules, ne vous imaginez point qu'ils y compromettent leur réputation. A leur insu peut-être, ils jouent le rôle avoué par d'Alembert et par Lacroix, rôle qui met les sciences physiques au service de l'impunité.

Le dictionnaire de MM. Robin et Littré offre aux jeunes

(1) P. 939.

(2) P. 543.

gens qui préparent les examens de médecine un moyen facile et sûr de se procurer les matériaux d'une question quelconque ; c'est le plus commode des manuels, mais il a été fait pour une autre fin ; les articles où s'affiche la prétention de supprimer toute science d'un ordre supérieur à la matière, où s'étalent des négations gratuites et enveloppées dans une terminologie ambitieuse, voilà ce que les auteurs avaient principalement en vue ; c'est ce qu'ils nomment leur philosophie.

15. Les écrits demeurent, mais la voix du professeur a des ailes ; et sa parole va s'imprimer dans la mémoire de l'auditeur. L'un de ces deux savants s'écriait, il n'y a pas longtemps, du haut de sa chaire : « Tout vient d'en bas ; rien, absolument rien d'en haut. » Et encore » : La pensée est secrétée, comme la salive l'est par des glandes salivaires ». Et un autre : « Cette âme, dont vous parlent les philosophes, elle n'existe pas ; c'est une création de leur imagination ».

Il y en a de moins réservés.

16. Mères frivoles, continuez à vous désintéresser de ces grandes questions qui s'agitent entre l'Université et l'Eglise. Votre fils est passé de la nourrice à la gouvernante, de la gouvernante au lycée ; le lycée l'a transmis à la Faculté. Paris vous le rendra *primate bimane*, à l'oreille fine et lobulée, aux pieds duvetés, à angle droit sur la jambe ; ce cher mammifère, ce mammifère adoré dont vous vous êtes occupé le moins possible, que vous avez tenu à distance de vos loisirs et de vos charmants ennuis, il ne croit plus au Dieu de votre paroissien à qui vous dédiez hypocritement, une fois par semaine, une toilette extravagante. Il n'y croit plus, parce qu'il ne le connaît pas ; l'eût-il jamais connu, il ne le reconnaîtrait pas dans vos faciles superstitions. Il vous arrive plein de mots et plein de lui-même, le beau mammifère, le superbe primate, le charmant bimane ; il a bien d'autres jolis mystères en tête : les *modes de modification*, les *innervations égoïstes* ou *altruïstes*, et autres splendides découvertes ; ces belles choses, on les croit sans les comprendre, mystères de la science moderne ! Mais ce qu'il y a de plus positif, ce qui sera parfaite-

ment à votre portée, c'est que le savant mammifère vous revient, avec une santé compromise dans des plaisirs que les autres mammifères ne connaissent pas, le sang corrompu et le sens moral totalement vicié.

En terminant, je dirai que la modestie est l'assaisonnement de toute science véritable; mais n'est-il pas vrai que, si cette vertu convient aux savants, elle convient tout particulièrement aux continuateurs d'Hippocrate?

V.

1. L'enseignement littéraire est à peu près nul dans l'Université. Sous l'influence du régime communiste qui impose à tous les professeurs les mêmes livres, les mêmes programmes, les mêmes matières de cours, tout esprit d'initiative s'est émoussé, tout caractère s'est effacé; ceux en qui l'essor a été plus puissant ont dû franchir l'enceinte de la prison universitaire pour se produire, soit au théâtre, soit dans la presse, au grand jour de la liberté! La littérature du collège n'est qu'une préparation au baccalauréat. Les élèves ne reçoivent plus du maître cette empreinte originale et caractéristique, ce signe de filiation intellectuelle qui faisaient de la classe une image de la famille.

2. L'Université ressemble au siècle, comme un artiste à son œuvre. Ce siècle lui fut confié dès le berceau; elle l'a vraiment allaité de ses leçons, elle a dirigé sa jeunesse et son âge mûr, sans jamais consentir à l'émanciper; lorsqu'il a fait, à de rares intervalles, quelques efforts pour échapper à la puissante tutelle, il a dû se contenter de quelques permissions de peu d'importance, arrachées à la vénérable nourrice.

Qui donc, en France, pense par soi-même? Les opinions en apparence les plus libérales, les vues les plus indépendantes, le fier rationalisme lui-même et l'art dans ses plus grandes hardiesses, tout cela est plus ou moins d'emprunt servile, tout est copie ou pastiche. Qu'a-t-on besoin d'idées personnelles, soit en littérature, soit en religion? N'y a-t-il pas un gouvernement chargé de nous fournir tout ce qui peut nous convenir en tout genre? Il n'est plus seulement grand justicier, comme jadis; il

est grand maître en théologie, en littérature, en poésie, et de lui relèvent les sciences et les arts. Il a la propriété de l'enseignement supérieur ; et, quant à l'enseignement primaire et secondaire, s'il a bien voulu faire quelque part à la liberté, c'est à des conditions telles que l'esclavage serait un nom mieux choisi pour caractériser l'état où nous sommes réduits. Et pourtant la liberté, c'est le droit ; l'État enseignant, c'est l'usurpation, une monstrueuse usurpation d'un droit supérieur à toute convention sociale. De nos jours, les césars de la Révolution n'ont pas de ces sortes de scrupules : ils enseignent eux-mêmes et proscrivent tout autre enseignement. Lorsque l'opinion les contraint à un peu moins de mépris pour des droits naturels et pour les chartes qui les consacrent, ils font alors quelques aveux pleins de candeur, et daignent, dans un style de prône académique, octroyer aux citoyens d'un pays libre le droit d'enseigner ou d'être enseignés, mais aux conditions suivantes : 1° Vous paierez vos maîtres et les miens, ceux que vous aurez choisis et ceux que j'aurai nommés ; 2° les communes, si toutefois ce nom n'est pas une sanglante ironie pour désigner des agglomérations asservies et trop dignes de l'être, les communes dépenseront des sommes considérables pour mes établissements à moi ; elles fourniront mobilier et bâtiments ; au besoin, j'en établirai les prix ; elles n'y sont pas précisément forcées, mais mes faveurs sont à cette condition ; 3° il est interdit aux mêmes communes de faire en votre faveur des libéralités sérieuses ; 4° s'il prenait fantaisie à quelque particulier de vous faire une donation, qu'il sache que la donation ne sera pas reconnue. La Révolution ne tolère pas qu'on donne à d'autres qu'à elle-même. Et si vous parvenez à éluder mes savantes précautions pour empêcher de donner et de recevoir, sachez que de temps à autre vous êtes exposé à l'expropriation pour cause d'utilité publique, ou à la spoliation au profit du pouvoir, pour cause de révolution ; 5° vous n'enseignerez que suivant les livres que j'autoriserai ou que je ne proscrireai pas, et vous serez inspecté par les intéressés de l'établissement rival que je maintiens à vos frais ; 6° vos élèves se présenteront devant des juges de leur

savoir, et ces juges seront encore choisis parmi les fonctionnaires que j'ai chargés d'enseigner à côté de vous pour vous faire concurrence. Le programme de ces examens sera inévitablement le niveau de vos études. A ces conditions, si les familles veulent vous confier quelques enfants, je ne m'y oppose pas. Si les villes veulent même vous voter quelque petite subvention, j'y consens, pourvu qu'il y ait de votre part quelque charge équivalente et que cette subvention ne dépasse pas le dixième de votre budget. Mais ce budget ne sera censé régulièrement établi que lorsque l'institution rivale que je maintiens à vos frais l'aura dûment approuvé.

Telle est, en France, la servitude de l'enseignement libre. C'est malgré de pareilles entraves qu'il commence à donner d'heureux résultats, à balancer l'influence universitaire et à la vaincre presque partout sur le terrain des examens et concours.

Ainsi l'enseignement primaire et secondaire sont assujettis à des mesures qui compriment tout élan ; l'enseignement supérieur est exclusivement universitaire, tout autre enseignement supérieur est proscrit.

Est-il étonnant que notre littérature nationale soit si stérile en œuvres originales ? L'éducation de la pensée est un rouage de l'administration publique : — Vous expliquerez le livre de cet auteur ; vous ferez faire ce nombre de thèmes et de versions, empruntés à tel recueil ; les élèves seront interrogés sur tel sujet, de tel endroit à tel endroit ; l'administration l'a dit. Je ne m'étonne pas que, sous un pareil régime, on ait pris la pensée pour une *modification* du cerveau et la conscience pour un *mode de modification* du même organe.

3. Stérilité, absence de caractère, voilà ce que la littérature française doit à l'Université. Publiez des éditions annotées, des commentaires sur les classiques latins et grecs, des études plus ou moins pesantes sur la poésie des anciens, des livres d'histoire conformes aux programmes : tout cela confirme ma thèse. Point d'œuvre vraiment personnelle, nulle part la griffe du génie ; le niveau universitaire a détruit tout ce qui le dépassait ; il n'a laissé d'intacts que les nains et leurs œuvres.

L'Université ne désavoue pas ce but. Sous la monarchie de juillet, Villemain avait présenté un projet de loi pour mieux armer l'enseignement de l'Etat contre l'enseignement libre. M. Thiers fut nommé membre de la commission chargée de l'examiner, et il dut cette élection aux paroles suivantes prononcées dans le bureau : « Avec la liberté d'enseignement, il faudra donc nécessairement un enseignement pour chaque religion. Il y aura un enseignement protestant, un enseignement juif; vous me rendrez donc la société d'avant 89, où, au lieu de Français, il y avait des Bourguignons, des Provençaux, des Bretons, des nobles, des bourgeois, des juifs, des protestants, des catholiques. La Révolution est venue pour briser cette différence... Son chef-d'œuvre, c'est l'unité en toutes choses... L'Université, savez-vous ce que c'est en réalité? C'est l'unité en fait d'éducation ». Il est vrai que, depuis, M. Thiers, qui prétend « ne changer jamais » (1) et affirme ne poursuivre, lorsqu'il est dans l'opposition, que ce qu'il peut réaliser étant au pouvoir, M. Thiers a bien voulu faire à la liberté les concessions de 1850. Cet homme d'Etat a, dit-on, choisi pour modèle le trop fameux prince de Bénévent, sur qui l'on a fait ce quatrain connu :

Roquette dans son temps, Talleyrand dans le nôtre,
Furent tous deux prélats d'Autun :
Tartuffe est l'image de l'un,
Ah ! si Molière eût connu l'autre !

On a dit encore de Talleyrand, ne pourrait-on pas dire de M. Thiers, qu'il nous avait cassé les bras et les jambes pour avoir le plaisir de nous les raccommo-der ?

(1) « Je ne ferai pas ce que j'ai condamné quand j'étais dans l'opposition, de même que, dans l'opposition, je me suis attaché à ne soutenir que des choses que je pourrais réaliser au pouvoir (approbation) ». *Journal officiel*, 21 juin 1874. Dans la même séance, M. Thiers a dit encore : « Toute opinion ancienne chez moi ne change pas (on rit) ». S'il en était ainsi, M. Thiers serait disputé par tous les partis ; il leur serait à tous redevable, mais les révolutionnaires ennemis de l'Eglise auraient le gros lot.

4. Les écrivains vraiment originaux de notre époque ne sont pas sortis de l'Université, ou même l'ont énergiquement combattue. De Maistre, de Bonald, de Châteaubriand, de Lamennais, Lacordaire, de Montalembert, Gerbet, ces noms eussent été grands, même au dix-septième siècle; ces génies inspirés par la foi n'ont pas rapetissé leur vol aux mesquines proportions de la volière impériale. Un professeur ne peut être lui-même qu'en se dérochant aux étreintes de l'Etat-Université. Rigault, Prévost-Paradol, M. About, M. Sarcey, et grand nombre d'autres, se sont réfugiés dans le journalisme; ceux-ci se font romanciers, ceux-là auteurs dramatiques, cherchant un chemin peu battu, semant l'esprit à pleines mains, sur cette petite voie, oubliant le ciel et ses hauteurs où planaient leurs devanciers, mais enfin libres et fiers de s'appartenir, à la fois ingrats et fidèles envers la mère Université.

Il y a eu pourtant, en trois quarts de siècle, quelques hommes de génie qui ont persévéré, leur vie durant, dans l'ornière de l'Université; elle en a fait des hommes de talent. Quels orateurs, si je ne sais quelle emphase doctrinaire ne les avait glacés, quels orateurs que Royer-Collard et Guizot! Comparez-les à Lacordaire et à Berryer, et vous mesurerez la distance. L'Université a enchaîné les premiers à une chaire; les seconds ouvrent librement leurs voiles au souffle divin, et ce souffle les emporte à toutes les hauteurs d'où la parole humaine peut faire retentir la pensée chrétienne.

D'autres avaient du talent; l'Université leur a décerné le génie... de leur vivant. V. Cousin en est le plus mémorable exemple.

(A continuer.)

L. ALLEMAND.

L'ÉVIDENCE

EN FAVEUR DE LA PAPAUTÉ.

Un livre de premier mérite a été publié à Londres, il y a déjà quelque temps, sous ce titre : *L'Evidence en faveur de la Papauté*.

Ce livre a mérité la bénédiction du Saint-Père ; et les évêques de la province de Westminster l'ont proclamé le meilleur travail qui ait paru, en Angleterre, sur le Pape et l'autorité du Saint-Siège.

L'auteur, l'honorable Colin Lindsay, fils du comte de Crawford, comptait, avant sa conversion, parmi les hommes éminents de l'Eglise anglicane. Il était l'âme de la société dite *Church-Union*, dont il avait été élu président. Né dans l'anglicanisme, il aimait loyalement son Eglise, qu'il servait avec zèle et qu'il s'efforçait, par ses écrits et ses actes, de ramener aux pures notions de l'Eglise de Jésus-Christ. C'est en poursuivant ce travail que ses yeux s'ouvrirent soudainement et qu'il vit, distincte et lumineuse, cette seule et vraie Eglise à laquelle il n'hésita pas à se soumettre.

Une traduction française de *L'Evidence en faveur de la Papauté* était en voie de préparation, lorsque la guerre d'abord, puis la révolution, firent suspendre ce travail, dont la publication ne semblait plus opportune. Ce n'est cependant pas encore cette traduction que nous annonçons ; mais il nous semble que les lecteurs de la *Revue de l'Enseignement* nous sauront gré de leur faire lire quelques pages de l'Introduction que

l'auteur adresse, sous forme de lettre, à ses enfants encore protestants. Les motifs de conversion, la raison de l'ouvrage, son plan, son but, tout est clairement exposé dans cette belle Introduction, qui est le meilleur compte-rendu que l'on puisse donner de tout le livre.

Disons cependant quelques mots pour citer un passage remarquable de l'*Histoire des Variations*. A la fin du VII^e livre, Bossuet a écrit, en parlant de l'Angleterre, ces lignes prophétiques : — « Une nation savante ne demeurera pas longtemps dans cet éblouissement. Le respect qu'elle conserve pour les Pères et ses curieuses et continuelles recherches sur l'antiquité la ramèneront à la doctrine des premiers siècles. Je ne puis croire qu'elle persiste dans la haine qu'elle a conçue contre la Chaire de S. Pierre, d'où elle a reçu le christianisme ».

Les prévisions du grand évêque se réalisent chaque jour, et nous en sommes les heureux témoins ; mais jamais leur justesse n'a paru plus frappante que dans la conversion de l'honorable Colin Lindsay. Son livre le prouve de la manière la plus certaine. C'est par l'étude approfondie des Pères, par ses continuelles recherches sur l'antiquité, que le savant auteur de *Evidence en faveur de la Papauté* est revenu à la doctrine des premiers siècles, et a senti naître dans son âme ce filial amour qu'il porte aujourd'hui à la Chaire de S. Pierre.

Pour ce qui est du livre en lui-même, le fond et la forme en sont admirables. L'ordre des matières y est d'une remarquable lucidité ; le style est simple, noble et nerveux. L'Écriture s'y interprète et s'y explique à l'aide d'une érudition vaste et d'une science aussi exacte que profonde ; la tradition des Pères s'y déroule avec majesté ; la théologie y parle avec clarté et précision ; la controverse y est conduite d'un pas sûr, avec calme et vigueur ; la lumière jaillit des arguments ; la vérité pure se dégage de tout le livre. Aucune œuvre ne rappelle mieux la grande école des doctes Bénédictins.

Voici la traduction de quelques pages de l'Introduction. Elles feront connaître et aimer l'auteur, en même temps qu'elles feront estimer son œuvre.

L'Evidence en faveur de la Papauté.

ÉPITRE D'INTRODUCTION.

MES CHERS ENFANTS,

Plusieurs personnes m'ont demandé d'exposer les raisons qui m'ont induit à quitter la communion de l'Eglise anglicane, dans laquelle j'étais né et avais été élevé, pour devenir membre de l'Eglise catholique romaine. En considérant les liens intimes qui m'unissent à vous, la part active que j'ai prise, pendant bien des années, aux affaires de l'Eglise, les positions de quelque responsabilité que j'ai occupées, cette requête est, je l'admets, raisonnable, et je pense que j'aurais tort de n'y point accéder.

En cela, je ne saurais mieux faire que de m'adresser à vous, qui avez le droit d'être les premiers informés dans une affaire de si haute importance pour vous et pour moi, et qui a dû, je l'avoue, vous causer une grande peine.

I. Raisons qui ont déterminé ma séparation.

La cause immédiate qui m'amena à l'étude de la question de Rome fut celle-ci : j'étais occupé à un ouvrage que je voulais publier, et dont une partie déjà avait été imprimée, sur la doctrine et la discipline du Christ, pour établir que l'Eglise anglicane avait reçu l'une et l'autre conformément à l'ordonnance divine.

Dans un travail de cette sorte, il était impossible d'éviter une investigation complète de ces principes de gouvernement

que le Christ a institués pour le bien de son peuple. Sur ce point seul, je passai plus de six mois d'étude incessante, et j'arrivai enfin aux conclusions suivantes, alors avec une répugnance qui, certes, n'existe plus aujourd'hui: 1^o Notre Seigneur a formé, sur la terre, un royaume qui est l'Eglise. Il a promis solennellement que cette Eglise demeurerait indéfectible et infaillible jusqu'à la fin du monde; prévenant par là la possibilité d'aucune réelle désunion ou défection dans l'unique et royal bercail qu'il instituait. Il en est tellement ainsi qu'il faut tirer cette conséquence nécessaire que, parmi tant de communions ou sectes religieuses qui existent, une, et une seule, peut être regardée comme cette Eglise et royaume unique fondé par Jésus-Christ.

2^o En constituant son royaume et Eglise, le Christ a établi un de ses Apôtres — S. Pierre même — pour être le roc et fondement sur lequel il a bâti son Eglise. A cet Apôtre, Jésus-Christ a donné la juridiction suprême, représentée par les clefs qu'il n'a données qu'à lui; à lui encore, à Pierre, fut confiée la charge de fortifier et confirmer les frères dans la foi et d'être le pasteur du troupeau universel.

3^o Ces hautes prérogatives de Pierre ont passé aux évêques de Rome comme successeurs et héritiers de Pierre et de la Chaire qu'il établit dans la cité impériale. Etant arrivé à ces conclusions, une autre vérité devint claire pour moi; c'est-à-dire que l'Eglise catholique, strictement appelée de ce nom, n'existe pas en dehors de ces pasteurs et peuples qui sont en communion visible avec S. Pierre et ses successeurs sur le siège de Rome.

Une autre déduction me parut aussi inévitable, et la voici: toutes les communions et communautés religieuses qui ne sont pas en union avec le Siège apostolique sont nécessairement dans un état de révolte et de schisme, et chaque individu, prêtre ou simple fidèle, est réellement coupable, bien que sans intention formelle sans doute, d'un crime de sacrilège, chaque fois qu'il administre ou reçoit les sacrements.

Arrivé, je le répète, à ces conclusions, il n'y avait plus pour moi qu'une détermination à prendre. Comme un sujet loyal de mon Seigneur et Dieu, ayant une famille confiée à ma charge, de plus ayant, pendant plusieurs années, pris une part notoire dans les affaires de l'Eglise anglicane, il ne me restait plus qu'à me soumettre à cette société qui est, j'en étais persuadé, la seule véritable Eglise catholique, seule en possession de la voie qui mène à la vie éternelle, seule héritière des promesses faites à nos pères, seule ayant le droit de représenter Jésus-Christ et d'exercer sa juridiction sur la terre. — En un mot, je vis qu'il était de mon devoir de devenir membre de la sainte Eglise catholique, apostolique, romaine, mère et maîtresse de toutes les Eglises.

L'abbé H.-D. GALERAN.

(A continuer.)

RÉUNION DE NEVERS.

CONGRÈS CATHOLIQUES.

Au moment où Einsiedeln voyait s'achever les solennelles réunions du Congrès catholique, Nevers ouvrait ses portes au Congrès plus modeste des directeurs d'œuvres ouvrières.

Ces hommes de zèle ne se trouvaient point réunis pour la première fois; déjà ils avaient tenté, avec plus ou moins de succès, de s'assembler à Angers en 1858 et à Paris en 1859. Puis des circonstances spéciales avaient fait ajourner de nouvelles convocations. Les conférences de Saint-Vincent-de-Paul, d'ailleurs, étaient frappées par le gouvernement, leur organisation hiérarchique traitée de crime public; et les œuvres de patronage, encore isolées les unes des autres, ne s'empressaient point de s'unir; car l'union, qui doit faire la force, aurait pu devenir pour elles le signal d'une dangereuse persécution.

Nous ne récriminons point contre cette situation douloureuse; nous n'insisterons pas sur les privilèges laissés alors aux francs-maçons et aux *internationaux* de s'entendre et de s'organiser, sur les encouragements donnés à ces sociétés ouvrières d'où les patrons étaient bannis. Nous ne dirons rien de ces fautes; car l'avènement récent de la *noblesse prolétaire* aux affaires publiques plaide trop éloquemment notre cause. Nous constaterons seulement que la chaîne des Congrès d'œuvres ouvrières, laborieusement forgée en 1858 et 1859, fut rompue à cette époque, et que nul ne peut dire quelle force elle eût été pour la société dix ans plus tard, si tant d'efforts inconscients ne l'avaient brisée dès les premiers jours.

Cependant, à la veille des graves événements de 1870, un hasard, disons-mieux, une main providentielle, relia tout à coup les anneaux de cette chaîne précieuse. Était-ce l'aurore de

temps nouveaux dans lesquels l'action sociale de l'Eglise ne sera plus méprisée? L'avenir nous le dira bientôt.

Une exposition générale des travaux exécutés par les apprentis des patronages de toute la France avait été organisée à Versailles ; cette entreprise hardie était due à l'initiative de M. Léon Grosjean, président du patronage et des conférences de la ville et l'un des vieux athlètes des œuvres de charité de Paris. Les Directeurs, appelés à assister à la petite fête industrielle de leurs enfants, résolurent de se constituer en assemblée pour traiter des intérêts communs. C'était au mois d'août, la guerre avait subitement éclaté au milieu des projets de réunion ; on ne recula devant aucune difficulté. *L'exposition*, chassée de son local — de son palais (1) — pour faire place aux engins de guerre, opéra sa retraite en bon ordre, et s'installa, au prix d'énormes sacrifices, dans un autre palais. Au jour indiqué, les directeurs des œuvres arrivèrent à travers mille obstacles, à une époque où tant d'autres fuyaient déjà Paris.

Ces renseignements historiques auront leur morale pratique à la fin de ce récit ; ils donnent, d'ailleurs, un prix particulier au compte-rendu des travaux paisibles de ce Congrès de 1870.

La Revue des Associations catholiques (2) en fit la publication dix mois plus tard, au lendemain de la guerre, sans perdre un seul des fils de la trame précieuse. Tel un homme qui a fait un mauvais rêve, se frotte les yeux et reprend le cours de ses idées bien aimées.

Non-seulement la guerre n'empêcha point la réunion, non-seulement elle ne troubla ni sa sérénité, ni la maturité de ses travaux — l'Eglise est à l'aise dans la tempête —, mais de ce Congrès naquit la résolution arrêtée de faire d'autres Congrès semblables. Par dessus l'invasion triomphante, nos confrères se donnèrent rendez-vous à Nevers en 1871.

C'est là que nous étions hier. En arrivant nous nous comp-

(1) L'Orangerie du château de Versailles.

(2) *Revue des Associations catholiques pour la classe ouvrière* sous la direction de M. H. Jouin, boulevard des Lices, 33, à Angers.

tâmes ; nous étions 70. Pour la première fois, le Congrès comprenait, en dehors des hommes directement consacrés aux œuvres, de nombreux délégués de NN. SS. les Evêques. Ils apportaient à l'assemblée une grande force morale et venaient témoigner de l'intérêt que l'épiscopat attache à ces assises de la charité. Nous osons croire que cette circonstance est loin d'être indifférente ; elle est un signe de la victoire des œuvres catholiques dans les terribles luttes où elles vont entrer résolument.

La Belgique, à qui revient l'honneur de nous avoir devancés, grâce sans doute à une législation plus bienveillante que la nôtre, dans l'organisation des Congrès de charité pour la classe ouvrière, nous avait envoyé deux des membres du bureau central des œuvres : MM. Limbourg et Boddaert. Le Congrès les a vivement remerciés, et nous leur témoignons ici notre reconnaissance personnelle pour l'aide qu'ils nous ont donnée (1).

Mgr Forcade, récemment revenu de Rome, où il avait conduit la députation française, nous offrit la plus gracieuse hospitalité dans son Grand Séminaire ; il vint ouvrir le Congrès, assister à l'une de ses séances, et en faire la clôture.

Le dernier jour, fête de la Nativité, il nous ménagea l'aimable surprise de nous faire approcher de l'enfant miraculeuse de Lourdes, Bernadette, aujourd'hui religieuse de la Congrégation de Nevers ; il vint s'asseoir à notre table, et à la dernière heure, le télégraphe nous apporta, à sa demande, une bénédiction spéciale de Pie IX.

Ce serait ici le lieu de raconter les travaux du Congrès, de dire les agitations des premières séances sous l'impression où l'on était des grandes choses qu'il faudrait faire et en face de la nécessité de restreindre ses efforts ; ce serait ensuite le moment consolant de montrer les décisions rapides qui venaient tour à tour se faire cueillir par les votes, comme des fleurs poussées sur un terrain bien remué.

(1) Le Congrès des sociétés ouvrières catholiques de Belgique s'ouvrira à Louvain, le 22 octobre prochain ; on y discutera la question de la propagation de la bonne presse.

Deux motifs m'empêchent d'entrer dans ces détails. Le premier est un motif de convenance. Les secrétaires du Congrès préparent un compte-rendu à la fois officiel et intéressant ; il sera prochainement publié, et il est juste qu'ils parlent d'abord et nous ensuite. En second lieu, les décisions de Nevers ont souvent un caractère particulier et elles n'intéresseraient pas tous les lecteurs de la *Revue* ; il faudra donc en faire un choix. Qu'il me soit seulement permis aujourd'hui de glaner un souvenir et d'inscrire deux noms propres, les seuls que je veuille citer, afin de rester fidèle à la tradition de nos œuvres, où ces citations sont interdites hors le cas de nécessité absolue. Il y a ici nécessité de patriotisme et de cœur.

Metz et Strasbourg, nos boulevardiers fortifiés naguères, étaient sorties par leurs brèches béantes pour venir s'enfermer dans notre enceinte de charité. Metz était représentée par M. l'abbé Risse, courageux directeur du cercle des jeunes ouvriers et délégué de Mgr Dupont des Loges, son évêque. Strasbourg était représentée par le plus sympathique des présidents de patronage : M. Jules Morin. Notre confrère, après nous avoir entretenus de ses œuvres, nous fit part d'une belle pensée réalisée à Strasbourg, et qui trouve, certes, sa place naturelle dans la *Revue de l'Enseignement chrétien*.

On avait remarqué, parmi les apprentis, des enfants sérieux, travailleurs, fervents dans la piété : les écoles primaires d'Alsace, continuées généralement après la première communion, donnent souvent des écoliers de cette trempe.

Cette circonstance fit naître la pensée de développer, parmi ces jeunes gens, des vocations sacerdotales. — C'est au milieu du monde ouvrier que Notre-Seigneur a aimé à choisir ses Apôtres. On fit donc disposer un local dans les bâtiments du patronage et l'on y recueillit les enfants les plus dignes qui voudraient suivre les classes du Petit Séminaire. L'œuvre compte aujourd'hui cinquante-cinq écoliers répartis sur l'échelle scolaire qui monte des déclinaisons à la région des « amis de la sagesse ». Cette sagesse éternelle, dont nous parlait un jour Mgr de Tulle, qui jugule ses enfants, *Sophia jugulat filios suos*, leur

interdit la vie vulgaire, les fait pauvres, obéissants et purs pour les combats du Seigneur.

C'est là une œuvre de foi par excellence ; la foi soulève les montagnes de difficultés. Nos confrères de Strasbourg, qui ont un fourneau dans la maison pour leurs pauvres, ont prélevé la part des anges sur les portions quotidiennes ; les bonnes sœurs qui dirigent la cuisine multiplient les pains. — Enfin, pour vêtir, nourrir, élever ces futurs missionnaires, on ne demande que 16 fr. par mois à des bienfaiteurs, et l'on réduira cette somme, quand on aura fini de servir certains intérêts importuns. Voilà un bon exemple.

M. J. Morin, en nous demandant de patronner les œuvres de Strasbourg, nous a promis de veiller sur elles, « et quand, plus tard, a-t-il ajouté avec émotion, la fortune ramènera la France dans les champs de notre malheureux pays, elle retrouvera ces œuvres vivantes, gardées à la mère-patrie comme un dépôt sacré » !

Quand l'Alsace et la Lorraine reviendront à leur France, c'est que la France, revenue à sa vocation, aura donné beaucoup de sœurs apostoliques à l'œuvre de nos frères bien-aimés de Strasbourg.

Le congrès de Nevers porte avec lui une leçon plus générale ; et, sans y être autorisé, je viens ici rendre un témoignage en son nom : Rien n'est *joyeux*, rien n'est *utile*, et j'ajoute encore rien n'est *facile* comme la réunion d'un Congrès catholique.

Il y a une grande douceur à ces assemblées de chrétiens suscitées par l'amour, puisque ce sont des frères qui les forment ; ils se cherchent, ils se trouvent, heureux de mettre leurs biens en commun. Les Congrès du monde, provoqués tour à tour par la haine et l'intérêt, n'offriront jamais ces douceurs.

Il y a aussi de la joie, j'en appelle aux hommes de travail ; c'est une grande joie de savourer nos travaux transfigurés un moment au-dessus du labeur quotidien et loin des soucis extérieurs qui les accompagnent. Quiconque a vu un champ de bataille comprend que l'esprit trouve des satisfactions particulières à livrer quelquefois les combats sur les plans et les cartes, bien loin de l'immense gémissément de la guerre.

Mais c'est surtout une joie *utile*. Le Congrès est utile par les discussions toutes nouvelles qu'il fait naître.

Prenons pour exemple les hommes d'éducation. Assurément les rares journaux d'enseignement catholique ne constituent pas assez ces chocs rapides d'idées d'où jaillirait la vue d'horizons nouveaux ; par écrit d'ailleurs, on ne discute qu'en se séparant.

Dix hommes spéciaux de diverses régions, réunis une heure seulement à une table commune, seront étonnés de ce qu'on peut apprendre en si peu de temps ! Que serait-ce de trois ou quatre jours passés ensemble en discussions sérieuses, en récréations cordiales, en courtes mais fraternelles agapes ; en une fête prolongée, où la prière tiendra toujours une grande place ?

On dirait, en quittant ces réunions, comme à Nevers : Ne sentions-nous pas notre cœur ardent ? — Il est bon d'être ici. — Nous y reviendrons. Ce n'est point nous, c'est le Saint-Esprit qui dictait ces résolutions si imprévues. Nous avons inventé mieux qu'un trésor — un trésor est stérile —, nous avons trouvé un germe pour l'avenir.

Ce qui est si bon et si utile serait sans doute très difficile à réaliser ? Non, cela est, au contraire, très-facile.

Il faut un local. NN. SS. les Evêques, qui offraient naguère en si grand nombre leurs séminaires au Congrès des œuvres ouvrières, ne seraient ni moins paternels, ni moins empressés pour les œuvres, si précieuses à leurs yeux, de l'enseignement libre. Vingt collèges seraient fiers de renfermer ce Congrès et inscriraient déjà la seule nouvelle de sa venue sur leurs fastes avec la craie blanche.

Il faut faire des dépenses. Oui, sans doute, mais un grand nombre des hommes réunis hier quêtent leur propre pain avec celui de leurs patronnés ; plusieurs ont eu faim souvent, et ils ont su cependant entreprendre de longs voyages deux années de suite. Quant au séjour, les procureurs des séminaires et maisons d'éducation sont habitués à faire des miracles ; nous le disions tout à l'heure, et la modeste cotisation que nous leur apporterions ne ruinerait pas les plus pauvres.

Au moyen-âge, les S. Bonaventure, les S. Thomas, les

S. Bernard, grands amateurs de la sainte pauvreté, grands économes de temps, faisaient d'immenses voyages pour se voir et s'entretenir quelques jours. N'est-ce pas là le secret de la force de ces associations religieuses et de ces vieilles universités dont les travaux nous étonnent aujourd'hui ?

A cette époque, il était facile de trouver, pour traiter chaque question, des hommes spéciaux. C'est difficile en notre temps de spécialités et d'écoles spéciales.

Qu'une puissance terrestre quelconque, en effet, soit appelée à gouverner la France et qu'elle veuille connaître seulement la situation de l'enseignement chrétien du pays, quel corps savant pourra la renseigner suffisamment ? Quel homme connaîtra le fort et le faible et pourra dire non ce qui se fait chez lui, mais ce qui se fait en France ? Quand les traités de commerce, les questions ouvrières se sont présentés, quels étaient les hommes instruits par l'expérience commune et par des discussions compétentes ?

Nous sommes isolés, et il est écrit : *Væ soli*.

D'ailleurs, ajouterai-je une dernière remarque ? Les fils du siècle, quand ils ont fait quelque découverte, s'enferment en leurs laboratoires, scellent toutes les issues avec des brevets d'invention et mettent sur leur enseigne : Monopole avec ou sans garantie. Cela veut dire à toute concurrence : N'y touchez pas.

Nous, au contraire, nous sommes expansifs. Avons-nous découvert quelque nouveauté, quelque réforme possible ; volontiers, selon le conseil du Maître, nous le dirions sur les toits.

Et cependant, tandis que les fils du siècle se disputent la possession de leurs secrets chimiques, se déchirent pour se les enlever les uns aux autres, nous ne savons point faire un petit effort pour recueillir les secrets bien plus précieux que nous nous offrons mutuellement.

On dit souvent : Unissons-nous, puisque les forces de l'enfer s'unissent—voyez l'*Internationale*. J'aimerais mieux dire, unissons-nous, puisque nos œuvres reposent sur la charité ; unissons-nous, puisque c'est la méthode de l'Eglise. — Voyez le Concile !

V.-de-P. BAILLY,

Paris, 25 sept. 1871.

des Augustins de l'Assomption.

DE L'ÉDUCATION POPULAIRE.

Une secte impie s'est formée, au siècle dernier, qui a juré de détruire la religion, sans s'inquiéter de ce que deviendrait la société ; de ruiner les âmes , sans prévoir qu'elle pourrait tarir les sources mêmes de la vie. Elle a infecté la littérature , corrompu la science et réussi à s'emparer de la direction de l'éducation publique.

Des économistes, des historiens , des philosophes ont semé parmi nous les germes d'impiété et d'immoralité ; le vent du siècle les a dispersés en tous sens, l'atmosphère morale de la nation en est saturée. Ils ont envahi l'enseignement à tous les degrés ; depuis l'école de village jusqu'à la Faculté, rien n'a pu échapper à la contagion universelle. Ces germes pestilentiels, ce sont les principes de révolte que tout Français suce avec le lait de sa nourrice, apprend sur les genoux de son premier maître bien avant le catéchisme, entend de la bouche de ses professeurs au collège et reçoit avidement lorsqu'ils descendent du haut des premières chaires de France. Ils ont pénétré jusqu'à l'éducation du foyer ; oserai-je dire qu'ils ont tenté de forcer les portes du sanctuaire, et que la théologie a dû se défendre contre leurs assauts ; il a fallu appeler au secours de l'Eglise , menacée par eux , les suprêmes ressources d'un Concile écuménique.

Les meilleurs catholiques , par suite d'une instruction religieuse très-insuffisante , s'accoutument à toutes les sécularisations, sans s'apercevoir que ce système d'empiètement de la société civile conduit peu à peu à la suppression de l'Eglise , pour arriver à la suppression de Dieu. Ils s'habituent à trouver naturel que l'Etat ne fasse aucune loi pour imposer à tous les citoyens l'observation du Décalogue , sur lequel tout Etat repose

et sans lequel aucun Etat n'est possible. Ils ne trouvent pas étrange que l'Etat ne fasse plus observer la seule loi qui subsiste encore dans ce genre, celle du dimanche. Ils ne sont pas choqués de voir l'écharpe du maire remplacer l'étole du curé dans les circonstances les plus religieuses de la vie. Ils trouvent tout simple que le père de famille soit dépossédé de ses droits naturels ; que les enfants naissent propriétaires avec des titres égaux ; et que, plus tard , sans égard à leur mérite ou à leur conduite , ils aient un droit absolu, droit de naissance , à une division en fractions égales du domaine paternel , quelle que soit la nature, divisible ou indivisible, de ce domaine. Aux yeux de ces mêmes catholiques, les démonstrations extérieures *des cultes* sont inopportunes et de vraies manifestations d'intolérance; le prêtre doit s'enfermer dans son église et s'y abstenir de politique. Et comme cette indifférence en matière de religion répugne à la nature humaine et à toutes ses traditions, il faut un peu de violence pour l'inculquer aux peuples qui ne la connaissent pas. On fondera donc , aux portes de Constantinople, un grand lycée, peuplé de boursiers, et les contribuables catholiques devront payer l'Etat pour qu'il se fasse en Orient professeur de libre-pensée, en dépit de l'Eglise et de son chef, en dépit de tous ceux qui professent une religion quelconque. Il était urgent de donner aux Orientaux ce grand scandale de l'apostasie *des Francs*. C'est ce qu'on nommait, dernièrement encore, dans un journal des plus catholiques, propager *la civilisation et les lumières*.

Or, ces principes empoisonnés, que tout Français respire, à l'école, chez lui, sur les bancs du collège, dans les salons, en voyage, dans les amphithéâtres, dans les journaux et dans les livres, ces principes de mort, l'ouvrier de la ville et l'ouvrier des champs, l'homme du peuple, les a bus à longs traits avec une avidité fatale, parce que, du vide fait autour de lui par la Révolution, il est sorti haletant, brûlant du besoin de respirer l'air d'une doctrine quelconque. On a servi à cette soif dévorante des romans et des journaux composés avec un art infernal, imperturbables dans le mensonge; et bientôt ces pauvres victi-

mes des bandits de la plume se sont fait un nouveau *Credo*, un catéchisme étrange, une histoire toute composée de contrefaçons odieuses. Ils ont, devant eux, une bourgeoisie corrompue, qui ne sait pas mieux et n'apprend pas autre chose dans ses collèges et ses facultés; mais cette bourgeoisie possède et fait valoir ses capitaux; l'exploitation de la terre, le commerce et l'industrie se développent d'une manière prodigieuse en proportion de son avidité de jouissances. Les ouvriers voient cela, et c'est ce spectacle qui charge de haine leur âme désarmée de principes. Le bourgeois restera souvent dans les limites du déisme rationaliste; et, aux jours où la gendarmerie lui paraît insuffisante, il appellera Dieu au secours de la propriété. Mais l'ouvrier, déshérité du ciel, la femme surtout, avec les élans indomptables de sa logique, franchira tous les degrés d'un bond; et, n'ayant pu vaincre, elle saisira la torche et menacera le ciel et la terre de toutes les furies de l'enfer.

Voilà ce que la Révolution a fait de la vierge et de la mère, de ce sexe dont l'Eglise a canonisé le dévoûment, *devoto femineo sexu*, et que Jésus a divinisé en Marie. La Révolution l'a satanisé. Voyez-la promenant ses haillons souillés, le visage empourpré de vin et de luxure, l'œil injecté de mépris et de colère: c'est la misère qui rugit ses blasphèmes, la misère sans ce rayon qui rencontre la pitié, la misère sans espérance; c'est une vision de la misère damnée, c'est la pétroleuse. Ecrivains impies, voilà votre œuvre; voilà la femme de la Révolution (1).

Le remède à tant de maux? Quand toute l'atmosphère est viciée, comment l'assainir? Quand la société est imbue de principes mauvais, comment atteindre ces principes jusque dans le sang et jusque dans le lait, les atteindre et les extirper? L'Eglise catholique seule le peut par l'éducation.

Voilà pourquoi nous voudrions ne plus être contraints de

(1) Dans une des récentes profanations que l'anarchie de la transition actuelle rend possibles, n'a-t-on pas vu une église envahie par sept femmes qui personnifiaient les sept péchés capitaux? Le costume symbolique dont on les avait affublées était inutile. Ce sont les dames d'honneur de la déesse Raison. La municipalité était là.

payer l'impôt pour aider la bourgeoisie à faire ses classes, et à les faire si mal, au grand préjudice de ses mœurs, de sa santé même, et (si cela peut l'intéresser davantage) de ses possessions. Que l'enseignement secondaire soit affranchi par la suppression des privilèges universitaires, qu'il soit rendu libre par la suppression des programmes imposés par l'Université et du monopole des grades. Que l'enseignement supérieur ne soit plus le monopole de l'Université, et que la protection de l'Etat s'étende avec impartialité sur toute institution qui ne viole pas les points fondamentaux de toute constitution sociale, qui n'attaque pas les bases divines de la société, et en particulier celles qui constituent l'âme même de la patrie française.

Mais cette revendication ne nous suffit pas. Elle est peut-être à la fois la partie la plus importante et la plus ingrate de notre tâche. La plus importante : car il est, pardessus tout, urgent de faire rentrer dans l'ordre ce que M. Le Play nomme avec raison les « classes dirigeantes ». Pour avoir beaucoup perdu de son influence, leur exemple serait encore puissant. Ils n'ont pas eu beaucoup de peine, ni dépensé beaucoup de temps à perdre le peuple ; le ramener sera une œuvre plus difficile et plus pénible ; il y faudra de longues années, de grands sacrifices, des miracles et peut être encore du sang. C'est donc par les classes dirigeantes qu'il convenait de commencer. Mais je dis que la tâche est ingrate. Le publicain est plus accessible que le pharisien. Les geôliers de Pierre et de Paul se sont convertis ; Sénèque est resté ce qu'il était, philosophe, rhéteur, vain et guindé, stoïcien mélangé d'épicurisme, tout en se parant de quelques maximes chrétiennes. Les classes lettrées passent à côté de la lumière et la refusent : les uns savent et méprisent, les autres ne veulent pas savoir.

L'autre revendication, c'est celle de l'enseignement et de l'éducation du peuple. Le peuple lit beaucoup de nos jours, à mesure que la bourgeoisie lit moins, et ce n'est pas un des moindres signes du temps. Or, grand Dieu ! que lit-il ?

On l'a dit avec raison : le peuple a deux grands ennemis : l'alcool et la mauvaise presse. L'alcool en conduit les trois

quarts à l'hôpital ; un grand nombre, dans les maisons de force. Mais la mauvaise presse a plus d'influence encore sur la raison publique. Quel est l'homme de bon sens qui n'a pas constaté avec effroi le dévergondage d'idées qui se manifeste partout et donne lieu aux plus étranges démonstrations ?

Il faut réagir par la bonne presse à bon marché, et surtout par l'école du peuple. Cela ne suffira pas, entendons-le bien, et il faudra que Dieu y mette la main par une intervention solennelle. S'il entre, comme nous devons en avoir la ferme confiance, s'il entre dans ses desseins adorables de sauver encore une fois sa vieille France, et, par elle, l'Europe épouvantée de sa chute, il saura bien susciter un homme selon son cœur qui aura le courage de restaurer les principes et de mettre la liberté du bien à la place de la liberté du mal. Cet homme remettra la famille en honneur et fera rentrer dans sa nuit ce libertinage effronté qui s'étale et règne au grand jour ; il tiendra en main le glaive protecteur et le respect renaîtra, parce que la force sera replacée au service du droit. Sans cet homme, nos efforts sont vains, je le reconnais ; mais travaillons à lui préparer les voies, et Dieu l'accordera à nos prières.

Donc, bien loin d'exclure de nos préoccupations l'enseignement populaire, il est dans nos vues de traiter cette question avec tout le soin que commande son importance. Nous ne regrettons pas, à vrai dire, de ne l'avoir pas encore abordée, puisque ce délai nous a valu la lettre suivante qui nous permet d'espérer un collaborateur des plus compétents, à qui une longue pratique, des études spéciales et approfondies, une vie de dévouement consacrée tout entière à l'éducation des ouvriers, donnent en pareille matière la plus grande autorité.

L. ALLEMAND.

Marseille, le 15 septembre 1871.

MONSIEUR,

J'ai hésité à vous écrire, après avoir lu le programme que vous avez bien voulu m'envoyer au mois d'avril dernier. Ma profonde obscurité me dispensait de le faire, et le témoignage de ma sincère sympathie ne pouvait rien ajouter aux nombreux témoignages que vous avez reçus de tous côtés. Enfin, accablé, comme je le suis, par un travail que les circonstances ont mis hors de proportion avec mes forces, je craignais d'ouvrir une correspondance que je ne pourrais peut-être pas continuer à mon gré. Je me suis cependant décidé à rompre ce silence, et voici pourquoi :

Votre programme et les trois premiers numéros de votre *Revue* me semblent avoir oublié (1) un des très graves côtés de la question. Vos collaborateurs, voués à l'éducation des classes élevées de la société, n'ont pas pensé à l'éducation populaire, bien plus négligée de nos jours. Il me semble cependant que trois points devraient attirer votre attention :

1^o Depuis la petite loi dite de liberté d'enseignement, les maisons d'éducation secondaire religieuses se sont considérablement augmentées. Je crois même qu'en réunissant les petits séminaires, les Jésuites, les Dominicains, etc., etc., toutes les maisons, en un mot, dirigées par les prêtres, on trouverait autant d'élèves que dans l'Université, et peut-être plus. On en voit, du reste, les fruits évidents dans le progrès que font les saines idées dans les hautes classes depuis vingt ans (2). Cette loi si imparfaite, si incomplète, a sauvé l'Eglise de France. Sans doute, il y a encore tant à faire que vous faites bien d'élever la voix, *clama, ne cesses*, mais sans oublier cependant,

2^o Que le peuple est infiniment plus nombreux, et que la déplorable institution du suffrage universel lui a donné la royauté absolue sur notre société. Et pour le salut des âmes et pour l'existence de notre société, il est donc indispensable de tourner les yeux de ce côté.

(1) Il n'était pas oublié, mais réservé.

(Note de la Rédaction.)

(2) Ces progrès n'ont empêché aucun mal ; ils ont eu néanmoins pour heureux effet de rendre visibles les ravages de la Révolution et de transformer l'indifférence en haine. La Révolution, menacée dans sa position sociale, a dû affirmer sa puissance par des ruines.

(Note de la Rédaction.)

3° Mais tout est à faire pour cela, tout absolument. L'enseignement primaire est entre les mains des libres-penseurs ou des Frères. Dieu me garde de méconnaître les intentions et les efforts des Frères ; mais si la conservation de la foi dans les hautes classes doit être attribuée au peu de liberté que nous avons depuis 1848, à quoi faut-il donc attribuer la disparition complète de la foi dans les classes populaires ?

Voilà, il me semble, un grave côté de la question qui devrait nous occuper, sans négliger les questions qui concernent les classes élevées. Le titre de votre *Revue* est absolu ; il s'applique à tous les genres d'enseignement. La société ne peut se refaire que par l'éducation des futures générations, tout le monde en convient. Pourquoi donc suis-je presque le seul prêtre de France (je n'en connais pas dix) s'occupant de l'éducation populaire ; le succès que Dieu nous a donné me faisait espérer de nombreux imitateurs. Mais non, tout le monde pense aux hautes classes, et on a raison, c'est le principal ; mais tout le monde oublie le peuple, ce pauvre peuple entièrement perdu. On se contente de congrégations dont la position semi-officielle ne se détache pas assez de l'ordre universitaire. Ce n'est pas que les Frères n'aient d'excellents sujets, mais ils ont à pourvoir leurs nombreux pensionnats, et le vrai peuple n'a pas une instruction religieuse assez raisonnée, assez sérieuse, ni des connaissances historiques assez solides pour le prémunir contre l'invasion des mauvaises doctrines.

Si ce point de vue vous paraît digne de fixer l'attention de vos lecteurs, je me mets entièrement à votre disposition, autant du moins que peut me le permettre une maison si considérable, à laquelle le personnel fait grandement défaut.

Je suis, Monsieur, avec un profond respect, votre bien humble serviteur.

J. TIMON-DAVID, *chan. hon.*

DE LA MESURE DE LA PIÉTÉ

DANS L'ÉDUCATION CHRÉTIENNE DES ENFANTS (1).

*Dans l'éducation, ne faut-il de la religion qu'avec mesure ?
— La piété est-elle à craindre chez les enfants ?*

Disons un mot d'un singulier préjugé qui se rencontre chez des parents honnêtes, mais peu éclairés. Ils se défient de l'enseignement donné par le religieux ou le prêtre ; ils le combattent et le repoussent. Savez-vous pourquoi ? Est-ce qu'ils sont eux-mêmes sans religion ? Point du tout. Ils savent qu'il faut de la religion ; ils sont pour elle tout pleins de bienveillance et de respect. Mais ils ne veulent de la religion qu'*avec mesure* et dans certaines limites ; ils ont toujours peur que les maîtres ecclésiastiques ou religieux donnent beaucoup *trop de religion* à leurs enfants.

Péril bien effrayant en vérité ! Et c'est bien de là, aujourd'hui surtout, que doivent venir le souci et le tourment du père et de la mère ! Mais enfin, un peu de réflexion et de raisonnement, s'il vous plaît.

La religion, dites-vous, est bonne pour tous et pour toutes les situations de la vie. C'est une fille du ciel qui perfectionne l'homme tout entier, qui le console dans l'infortune, et l'aide à supporter tous les maux de la vie. — Mais n'est-il pas vrai que,

(1) Notre collaborateur, M. l'abbé Verniolles, publie en ce moment même un ouvrage des plus utiles et des plus intéressants : *De l'éducation chrétienne des enfants* (librairie de la Propagation catholique, rue Cassette, 23, Paris). Nous en extrayons les pages suivantes, afin d'en offrir la primeur à nos lecteurs, qui y retrouveront tous les mérites qu'ils ont appréciés hautement, dans les précédents travaux du même auteur que la *Revue de l'Enseignement chrétien* a déjà publiés.

(Note de la Rédaction.)

si elle est nécessaire à tous, elle l'est surtout au jeune homme pour contenir et réprimer ses passions? Quand vous voyez grandir votre enfant, et que, vers l'âge de dix ans, ses maîtres s'efforcent de le rendre pieux, vous craignez peut-être, tendre mère, que cet enfant ne tombe dans l'exagération et le scrupule. Soyez tranquille : quelques années s'écoulent, et le petit écolier est devenu jeune homme : il a fini ses études et fait son entrée dans le monde. Qu'y trouve-t-il, surtout s'il est appelé à résider dans les villes, à fréquenter les ateliers des arts ou les écoles des sciences? Que voit-il autour de lui? Partout mille objets séduisants, qui viennent le solliciter au mal ; une jeunesse égarée qui l'encourage à se livrer au plaisir, une jeunesse pour qui la pudeur est un ridicule, le remords un préjugé, et les croyances religieuses les inventions de la crédulité. Et c'est l'heure pourtant où les passions fermentent, où le sang bouillonne dans les veines : l'exemple d'autrui, l'éloignement du foyer, l'espoir du secret tout engage le jeune homme à franchir les barrières qui l'ont arrêté jusqu'alors. Si vous ne lui avez donné de la religion qu'avec mesure, si la religion n'est pas fortement enracinée dans son âme, quelles armes lui mettrez-vous en main pour protéger sa vertu et le défendre contre tant d'ennemis? Passez tout en revue : conseils, exhortations, surveillance, menaces, contrainte, vous verrez que tout est impuissant. C'est le cœur qu'il faut garder, c'est le cœur qu'il faut enchaîner par un lien doux et fort, et Dieu seul le tient dans sa main : ce lien, c'est la religion et ses saintes croyances.

Il sait bien, ce jeune homme, qu'en restant fidèle à ses devoirs, il aura le calme de la conscience et les plaisirs de l'âme, qui sont toujours sans amertume. Mais si la foi et l'amour de Dieu ne le dominant pas, pour ces pures jouissances de la vertu lui persuaderez-vous de sacrifier tous les plaisirs des sens? Que deviendra-t-il donc, si une éducation fortement chrétienne ne lui a pas donné cette haine vigoureuse du mal et ce courage généreux pour le bien, qui seuls peuvent le soutenir? Il ira inévitablement se briser contre les écueils où tant d'autres ont péri.

Pour remplir ses devoirs religieux avec constance, il faut les

aimer ; c'est le cœur qui conduit les hommes, c'est lui qui les anime et les fortifie. Faites donc aimer la religion aux enfants ; et, pour leur donner cet amour, faites leur goûter les douces émotions que des âmes innocentes trouvent toujours dans les pratiques religieuses ; en d'autres termes, donnez-leur de la *piété*. La piété, voilà le puissant ressort d'une éducation vraiment chrétienne. S'il n'y a pas de piété chez les enfants, si vous ne leur donnez de la religion qu'avec mesure, avec parcimonie, rarement vous aurez de la vertu chez le jeune homme. « Un jeune homme conservé pur jusqu'à vingt ans », a dit un fameux sophiste, « est le meilleur et le plus aimable des hommes ». Le jeune homme dont il parle ne peut être que celui qui a passé dans la piété les années de son enfance et de son adolescence.

Mais voyez la grossière inconséquence de ceux qui craignent qu'on donne trop de religion aux enfants. Changez un peu la question, et dites à ces mêmes hommes : « Dans quelle mesure faut-il donner l'instruction aux enfants » ? La réponse ne se fera pas attendre : — « Toujours le plus qu'on pourra », vous dirait-on ; « il faut leur en donner le plus qu'on pourra, pour préparer la fortune et le succès, pour seconder les rêves de gloire d'un père ou d'une mère ».

Admettons pour le moment que l'instruction toute seule soit toujours une chose excellente. Prodiguée sans discernement et sans mesure à ceux qui sont destinés à vivre de travaux manuels, elle n'est pas sans inconvénients peut-être. Mais s'il est bon d'étendre et d'élever l'instruction qu'on donne à l'enfant, si les connaissances acquises ont toujours pour lui de la valeur, comment ose-t-on dire que, dans la culture du cœur et la formation de la conscience, dans l'amour et la pratique des devoirs envers Dieu et envers ses frères, on peut tomber dans l'excès et dépasser la mesure ? Aux yeux de tout chrétien, n'est-ce pas pour la connaissance et l'amour de Dieu que nous avons été placés dans ce monde ? Ah ! il ne pensait pas ainsi ce grand docteur de l'Eglise qui était consulté sur la manière dont il faut aimer Dieu : « La seule mesure d'aimer Dieu », répondit S. Augustin, « c'est de l'aimer sans mesure ».

Un malheureux père , conduisant son fils à un principal de collège , fit ses recommandations à ce nouveau maître, et eut le triste courage de lui dire en finissant : *Peu ou point de religion*. Ces désirs insensés ne furent que trop respectés ; le succès fut complet , plus complet peut-être que ne l'aurait voulu le père. Le fils devint pour lui une source de douleur et honte. Et ceux qui avaient connaissance de la parole impie du père disaient, en voyant passer ce fils coupable : « Pour la religion, il en a *très-peu* sans doute ; mais en fait d'affection et de respect pour son père , il en a *moins encore* ».

Dans le temps où nous étions chargé de l'éducation des enfants , nous avons rencontré une mère qui avait un étrange souci pour l'avenir de son fils. Cet enfant, qui avait alors dix à onze ans et se préparait à la première communion, était doux, intelligent, sérieux, incliné vers la piété. Le prêtre qui le préparait à s'asseoir à la Table sainte cultivait avec zèle des inclinations si heureuses , et l'enfant était pieux et fervent. — « Mon Dieu ! Monsieur », nous dit un jour la mère , « je veux bien que mon enfant ait de la religion ; mais je ne voudrais ni exagération ni bigotisme. Ce *monsieur* qui prépare mon fils à la première communion est , je crois , un saint prêtre ; mais il est évident qu'il pousse les choses trop loin. Mon pauvre petit a toujours des prières à réciter. Il a une santé très-délicate ; et si cela continue, il n'y tiendra pas ; je crois qu'il en mourra. Au reste, j'espère bien que plus tard il laissera de côté une bonne partie de ces choses ; s'il devait rester ainsi , j'en serais désolée » ! — « Rassurez-vous, Madame ; s'il y a tout à l'heure quelque excès, cet excès disparaîtra certainement avec le temps : j'espère que votre fils ne vous donnera pas de chagrin de ce côté ».

Quand nous parlions ainsi, nous savions que cet enfant devait aller bientôt continuer ses études dans un collège universitaire , nous savions qu'il fréquenterait pendant plusieurs années les écoles publiques de la capitale ; nous savions, hélas ! que son père , très-honnête homme d'ailleurs , entraît à peine dans l'église une ou deux fois par an. N'était-ce pas assez pour nous rassurer contre le danger tant redouté par la mère ?

Pauvre mère ! elle était de celles qui ne veulent de la religion pour leur fils qu'*avec mesure*. Nous ne lui avons pas demandé, après vingt ou trente ans, si ses craintes d'autrefois étaient enfin dissipées ; mais nous sommes sûr qu'elle a eu depuis des soucis d'un autre genre. Les prières que le fils récitait dans son enfance n'ont pas altéré sa santé, et aujourd'hui, pour les pratiques religieuses, ce fils ne se porte pas à des excès trop alarmants.

*Quels sont ceux qui redoutent la piété dans l'éducation.
— Malheur des enfants élevés sans religion.*

D'où vient qu'on redoute la piété dans l'éducation, et qu'on ne veut de la religion que dans une certaine mesure ? C'est souvent parce que les parents n'ont plus qu'une foi affaiblie ou presque éteinte, et qu'ils ne sont pas vraiment chrétiens.

En théorie, chacun convient que l'éducation doit être religieuse. Il existe une formule qui court le monde depuis plus d'un siècle, et qui est presque devenue suspecte à force d'être répétée, même par ceux qui, au fond, ne s'en soucient guère. Cette formule, la voici : *La religion est la seule base de toute éducation solide*. Vous la trouverez dans tous les discours officiels, même quand ce sont des rationalistes et des indifférents qui vous parlent ; vous la trouverez dans presque tous les livres d'éducation, à quelque secte, à quelque école qu'ils appartiennent ; vous la verrez briller sur les réclames et les prospectus de tous ceux qui veulent obtenir la confiance des familles.

Mais comment cette formule est-elle comprise ? comment est-elle mise en pratique par certains éducateurs ? C'est là le point délicat de la question. Quelques-uns ne l'approfondissent pas et se contentent de rester à la surface des choses sans en pénétrer le sens ; d'autres entendent et expliquent ce principe à leur manière, et ils croient très-bien le mettre en pratique, pourvu qu'ils aient un vague sentiment religieux, et je ne sais quelle croyance à l'Être suprême ou au grand Tout ; d'autres font con-

sister cette religion dans une morale indépendante et commune à toutes les religions, même les plus contradictoires et les plus absurdes.

Pour ne pas nous méprendre, interrogeons ici les enseignements de la foi. Nous parlons d'éducation chrétienne, et ne nous adressons qu'à de vrais chrétiens. Voulons-nous savoir s'il faut donner beaucoup de religion à un enfant ? Consultons la destination véritable de cet enfant. Le corps, nous dit la religion, est poussière et doit rentrer dans la poussière ; mais l'âme est immortelle, faite à l'image de Dieu et destinée à posséder le ciel. Donc la religion qui seule peut faciliter et garantir l'arrivée à cette fin suprême, voilà l'important et l'essentiel dans l'éducation.

Est-ce dans ce sens que tous les maîtres prennent la religion comme base de l'éducation ? Nullement. Ils admettent le principe, et ils rejettent les conséquences. Certains parents veulent que leurs enfants aient des sentiments religieux. Mais pourquoi ? Est-ce pour que leur salut soit mieux assuré ? Hélas ! fort souvent ils n'y songent guère. Ils veulent de la religion pour leurs enfants, parce qu'elle modère leurs passions naissantes et les préserve de certains excès. Ils en veulent, parce que les enfants, soumis à la religion comme à un joug, sont plus dociles à leurs ordres. Ils en veulent souvent parce qu'auprès des personnes les plus recommandables, il y a une certaine flétrissure attachée à la réputation d'impiété, à la réputation d'homme sans religion, et surtout de femme sans religion. Voilà les idées répandues dans le monde, et en particulier dans un certain monde. La religion est subordonnée à des calculs purement humains ; elle est subordonnée à nos besoins temporels, à nos intérêts, à nos caprices, aux préjugés et aux idées de notre temps.

Mais les parents vraiment chrétiens, pourquoi veulent-ils que la religion domine tout et préside à tout dans l'éducation de leurs enfants ? C'est surtout pour les sanctifier et leur assurer une place dans le royaume céleste. Faire constamment le bien, éviter le mal, aimer Dieu, tendre sans cesse à une vie plus parfaite : voilà les devoirs qu'enseigne la religion bien comprise et qu'un maître doit graver dans le cœur des enfants.

Quand les enfants des Perses, en se rendant aux écoles, étaient interrogés sur ce qu'ils allaient faire, ils répondaient : *Nous allons apprendre la justice*. Que les maîtres chargés d'instruire des enfants baptisés s'attachent à les convaincre que la justice et la crainte du Seigneur doivent passer avant tout le reste ; et alors nos enfants chrétiens pourront dire : « Je vais apprendre d'abord la justice et la vertu, et en second lieu, la grammaire et les autres sciences ».

Un autre moyen de ne pas se méprendre sur le vrai caractère de l'éducation que reçoit un enfant, c'est de consulter le respect de ses maîtres pour l'enseignement de l'Eglise catholique. La méthode est infaillible pour discerner les vrais fidèles de ceux qui se déguisent sous de trompeuses apparences. Voyez donc si les instituteurs de votre enfant respectent l'autorité de l'Eglise, s'ils aiment son culte, ses œuvres, ses institutions, ses pontifes, ses ordres religieux. Examinez bien si, dans leur langage et leur conduite, ils traitent toujours l'Eglise comme leur mère, et le Pape comme leur père.

« L'Eglise est notre mère », dit le cardinal Antoniano ; « elle nous a enfantés dans l'esprit ». « Celui-là », dit un Saint, « n'aura pas Dieu pour père dans le ciel, qui n'a pas reconnu sur la terre la sainte Eglise pour sa mère ».

« Elle est la colonne et le fondement de la vérité, parce qu'elle est régie et gouvernée par le Saint-Esprit, qui lui enseigne infailliblement toute vérité : il faut croire sans hésiter tout ce qu'elle enseigne et pratiquer tout ce qu'elle commande. Elle n'est pas d'institution humaine, mais divine ; c'est Jésus-Christ qui est son fondateur.

« Jésus-Christ, étant lui-même la pierre, le fondement solide et immuable par nature, a donné et communiqué par sa grâce la force de la pierre à un homme d'une nature fragile ; il l'a rendu pierre, c'est-à-dire rocher si solide, que sur lui et sur ses légitimes successeurs, les souverains Pontifes romains, il a bâti et soutiendra sa sainte Eglise jusqu'à la fin des siècles. Et la force qui vient à cette Eglise non de la chair mais de l'esprit est si grande, que ni les machinations de l'enfer, ni les persécutions

des tyrans, ni les embûches des hérétiques n'ont pu et ne pourront jamais prévaloir contre elle (1).

Voilà des vérités essentielles que, de nos jours, il faut inculquer sans relâche dans l'esprit et le cœur des enfants. Voulez-vous savoir si les maîtres donneront de la religion et de la piété à vos enfants ? Examinez bien s'ils se conforment complètement dans la pratique à cette admirable profession de foi que nous venons de transcrire.

Quel horrible malheur, pour les enfants, lorsqu'un père ou une mère ont peur que la foi et la piété ne prennent une trop grande place dans l'éducation ! La plupart, n'ayant point été suffisamment armés pour les combats de la vie chrétienne, courent à une perte assurée. D'autres, qui étaient appelés à une éminente sainteté, ne peuvent correspondre aux desseins que Dieu avait sur eux, et l'Eglise du ciel sera privée d'une partie de sa splendeur. Ce sont de jeunes plantes, que Jésus-Christ avait placées dans le jardin de son Eglise, mais qui ne sont pas suffisamment arrosées de ses grâces ; elles ne porteront pas les fruits qu'en attendait le divin Maître.

Certains enfants sont naturellement dociles et portés à la piété, et peuvent arriver quelquefois à des vertus très-hautes et à une perfection étonnante pour un âge si tendre. Dieu a fait voir cette merveille dans une foule de jeunes Saints, et il semble que l'Eglise compte ce prodige parmi les plus éclatants miracles de la puissance divine. Voici, en effet, les paroles qu'elle met dans la bouche de ses ministres, en la fête de S. Stanislas Kostka : « O Dieu, qui, entre divers autres miracles de votre puissance, avez permis que, dans un âge encore tendre, votre serviteur arrivât à toute la maturité de la perfection et de la sainteté, donnez-nous la grâce de marcher en toute hâte vers le repos éternel ! » (*Brev. romain.*)

Ouvrez la vie des Saints, et voyez quelle a été l'enfance de François de Sales, de Charles Borromée, de Vincent de Paul, de Louis de Gonzague et de tant d'autres. On admire des mer-

(1) *Traité de l'éducation chrétienne*, p. 108.

veilles chez les enfants que Dieu appelle à une haute sainteté. Il est donc du devoir de ceux qui approchent ces âmes privilégiées de cultiver des semences si précieuses, de les exciter fortement à la piété, et de prendre tous les moyens pour conserver le dépôt que Dieu confie aux parents et aux maîtres.

Nécessité de l'intervention du prêtre. — Impuissance des autres moyens d'éducation.

..... Vous êtes peut-être de ceux qui ne veulent pas qu'on s'appuie uniquement sur un dogme religieux; vous proposez sérieusement d'instituer des *professeurs de morale* : c'est bien. Voilà donc un homme qui vient poser gravement devant les enfants et leur démontrer rigoureusement les motifs et les avantages de la vertu; il a un style brillant, si vous voulez, et il possède toutes les ressources de l'art oratoire. Pensez-vous qu'il tirera beaucoup de fruits de ses efforts et de son éloquence? Moquerie et pédantisme que tout cela! Parmi les enfants, la plupart ou n'écoutent pas, ou ne saisissent pas, ou ne retiennent pas ses beaux raisonnements; et à ceux qui les auraient retenus; notre professeur de morale ne donnera jamais la force de mettre ses leçons en pratique. Cette force et ce courage, c'est à une autre source que les enfants vont les puiser.

Pour l'éducation morale de l'enfant, comptez-vous uniquement sur la discipline? La discipline peut vous donner l'ordre extérieur; elle empêche le mal matériel, elle arrête la main peut-être. Mais quelle puissance a-t-elle sur les pensées et sur les désirs, sur les sentiments intimes du cœur? Souvent la discipline la plus exacte irrite les passions au lieu de les calmer, et fomenté chez les enfants un fol amour de l'indépendance. Où trouverons-nous le moyen d'agir sur l'âme, d'influer sur les actes de la volonté? Nous les trouverons dans la religion seule; et le prêtre est par excellence celui qui fait comprendre, aimer et pratiquer la religion. Il faut que la religion soit pour l'enfant comme l'atmosphère qui l'enveloppe tout entier; il faut qu'il la respire à son insu comme il respire l'air qui, sans aucun effort, porte dans sa poitrine et la chaleur et la vie. Le prêtre seul, avec le caractère

dont il est revêtu, avec les sacrements dont il est le ministre, peut faire grandir l'enfant dans cette atmosphère morale dont nous parlons.

Non, non, les bonnes habitudes morales ne s'enseignent point par des leçons ; elles ne s'imposent pas par l'autorité d'une discipline sévère : elles viennent de la foi et des croyances. Ce sont les personnes qu'il fréquente, les conversations qu'il écoute, les exemples qu'il voit , qui forment le tempérament moral de l'enfant. Nous l'avons dit en exposant les devoirs des parents : les exemples de la famille ont, pour le mal comme pour le bien, une puissance irrésistible. Quand le foyer est un vrai sanctuaire de vertu, quand la piété, la sagesse, la fermeté ont tout réglé dans la famille pour la bonne éducation d'un enfant, voyez s'il est au monde quelque chose de plus aimable que cet enfant de neuf ou dix ans, formé par l'éducation domestique.

« Dans un enfant de cet âge », dit un éducateur expérimenté, « vous trouvez comme l'idéal de la bonté morale : une candeur ingénue qui laisse voir à nu le fond de l'âme, et comme un ange au travers d'un cristal ; une pudeur craintive qui colore et embellit le front au moindre soupçon du mal ; une sensibilité de cœur qui compatit à toute souffrance ; une prévenance empressée à obliger et à plaire ; un prompt oubli de l'offense et de la disgrâce ; une gaieté, trop bruyante pour n'être pas souvent importune, mais qui est si naturellement l'écho du bonheur, qu'on l'envie autant qu'on la réprime. La grâce, la fraîcheur, la beauté du corps ajoutent un autre attrait à la vertu de cet âge, et il n'y a pas une âme humaine qui se puisse défendre de reposer avec amour ses regards sur un tel enfant » (1).

Cette sagesse, cette beauté morale, l'enfant l'a-t-il étudiée dans les livres ? A-t-il eu quelque professeur particulier de morale ? A-t-il lu de savants traités ou entendu de beaux discours sur *le devoir* ? Point du tout. Il a toujours vécu au milieu de parents qu'il vénère et qu'il aime, et, par l'influence de l'exemple, il a pris insensiblement ces habitudes de bonté, de douceur,

(1) L'abbé Lalanne, *De l'éducation publique*.

de politesse , de modération. Ainsi en sera-t-il toujours de l'éducation donnée en commun par les maîtres. Quand l'enfant aura quitté le foyer domestique, il faudra que des hommes de grande vertu, des hommes de dévouement et de bonne volonté, les associent à leurs habitudes par la communauté de vie et finissent par les identifier à leurs propres vertus. Que ce nouvel asile de l'enfant s'appelle collège, école, institution ou séminaire, n'importe : il est nécessaire, pour qu'il exerce une salutaire influence, qu'il continue la vie de famille, l'éducation morale de la famille.

Or, qui sera plus capable de la reproduire, cette vie de famille ? Irez-vous la chercher chez les hommes qui ne vivent pas dans le célibat et qui ont eux-mêmes une famille particulière, une famille qui est la leur ? Vous aurez beau faire. A côté des intérêts et des besoins de chaque jour, la famille adoptive, la famille fictive des écoliers sera souvent comptée pour peu de chose. Les soins de sa propre famille avant tout ; c'est aux siens qu'on se doit d'abord. Quand on a soi-même un intérieur et qu'on y trouve de vraies jouissances, tout ce qui n'est pas de cet intérieur nous est plus ou moins étranger et n'effleure plus que la surface de l'âme. D'un côté, il y a le travail, les peines, les ennuis et le dégoût ; de l'autre, le repos, les douceurs et les consolations du chez soi. Comment de tels maîtres pourront-ils constituer, avec les élèves qui leur sont confiés, une véritable vie de famille ?

J'admets que, sans recourir au prêtre, vous mettez auprès des enfants des hommes honnêtes et vertueux, qui exerceront une surveillance consciencieuse et sévère. Mais se mêler à tous les petits incidents de la vie d'un enfant, se rapetisser pour ainsi dire et descendre jusqu'à lui, enfermer toute sa vie dans un même asile pour n'avoir d'autres joies et d'autres plaisirs que les joies et les plaisirs de l'enfance ; soyez de bonne foi, cette abnégation constante et surhumaine, vous la trouverez bien quelquefois chez les laïcs, mais le plus souvent vous la verrez dans le religieux ou dans le prêtre

L'abbé J. VERNIOLLES.

CORRESPONDANCE.

Riez, le 25 août 1871.

TRÈS CHER MONSIEUR,

Je n'ai pu lire votre excellente *Revue de l'Enseignement chrétien* qu'après mes longues visites pastorales, dans le repos de ma solitude bas-alpine. Entouré de fervents religieux cisterciens, qui prient, qui travaillent en silence, je jouis d'un calme qui me fait mieux apprécier les bienfaits de la foi que notre triste société a perdus. Quels moyens prendre pour les lui faire retrouver? Il n'y aurait pour elle que ceux que vous indiquez et que votre *Revue* développe avec toute la puissance d'une ardente conviction unie à beaucoup de science.

Mais comprendra-t-on votre langage, la justesse de vos vues, la force de vos raisonnements, la vérité de vos tableaux, quand, frappé d'idiotisme, on ne sait ni voir l'abîme tout béant vers lequel on se précipite, ni entendre la foudre qui éclate de toute part, et qui broie l'un après l'autre tous les objets qui, seuls, excitent, à cette heure, les ambitions et les convoitises? On vous traitera d'*ignorantins*, de *rétrogrades*, et on continuera de marcher dans la voie de ce qu'on appelle la civilisation et le progrès, jusqu'à ce que des barbares viennent encore, du fond du Nord, faire justice d'une race d'hommes qui mettent leur gloire dans l'ignominie et leur science dans la stupidité de leurs pensées. Il ne faudra plus longtemps pour arriver là, car nous y courons à toute vapeur. Tout ce qu'on peut faire, c'est de serrer les freins par les continuelles réclamations de la vérité, de la justice, du bon sens, des enseignements historiques. C'est ce que vous faites avec le zèle des Apôtres, le courage des martyrs et la haute raison des anciens apologistes de la foi chrétienne. *Qui habet aures audiendi, audiat.*

Je suis avec vous, mon bien cher Monsieur, et je bénis vos travaux, qui certainement porteront leurs fruits *in tempore suo*.

Agréez, je vous prie, avec ma plus sympathique approbation, l'assurance de ma considération aussi affectueuse que bien distinguée.

† J. HENRI, év. de Fréjus et Toulon.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Votre *Revue* me paraît correspondre à une aspiration générale des catholiques. Vous avez bien fait d'ouvrir une campagne en règle contre l'Université, c'est-à-dire contre la Révolution affublée en maître d'école, contre César condescendant jusqu'à former l'esprit et le cœur des générations nouvelles. L'Université, c'est la libre-pensée en tenue officielle, et c'est aussi la libre et trop libre morale. L'irrégion s'y enseigne avec plus ou moins de précautions, et, dans les diverses chaires, on peut observer toutes les nuances de langage, depuis les solennels *Débats* et la grave *Revue des Deux-Mondes* jusqu'au *Siècle* et à la *Morale indépendante*; depuis feu M. Havin jusqu'à M. Bersot, appelé, par une décision d'hier, à diriger l'École normale, c'est-à-dire à former des professeurs pour toute la France. Il fallait donc commencer par là; c'est bien, et je vous approuve de toute mon âme. Mais ce qui me paraît mieux, ce qui m'attire surtout à votre œuvre, c'est son but plus général et sa parfaite correspondance aux besoins actuels de l'Église en France. Vous avez voulu, en dehors de toutes conditions locales ou exclusives, offrir un centre de correspondance et d'action à tous les hommes prêts à se lever pour défendre l'Église, assiégée jusque dans ses plus inviolables retraites; et je considère les bureaux de votre *Revue* comme de vrais bureaux d'enrôlement pour tous les écrivains, les professeurs, les chefs de famille ou les personnes qui disposent d'une influence quelconque; vous leur assignez des terrains propres à leur activité personnelle, et chacun peut choisir, suivant la voix qu'il a entendue dans le silence de la prière.

Cela posé, Monsieur, ne trouvez-vous pas avec moi qu'il se-

rait utile de ne pas négliger plus longtemps les champs de la science. Là, autant et plus peut-être qu'ailleurs, vous trouverez des illusions et même des ignorances philosophiques en contraste étrange avec les trésors de connaissances variées et approfondies qu'on possède sur d'autres sujets.

D'où je conclus, Monsieur, sans m'appesantir davantage sur ce point, qu'il conviendrait parfaitement à votre recueil de publier, au moins par intervalles, un bulletin scientifique. Les modèles ne manquent pas ; et, si vous vous voulez bien l'agréer, je vous signalerai, dès aujourd'hui, quelques extraits de l'excellente revue intitulée : *Les Mondes* (1). Le rédacteur de cette revue, un vétéran de la presse scientifique, est un de nos plus savants vulgarisateurs (2).

Dans le numéro du 7 septembre, ce journal a inséré le discours très-remarquable prononcé, à la section de mathématiques et de physique de l'Association britannique, par le professeur P.-C. Tait, président. Or, parmi quelques assertions hasardées, ce discours renferme, sur l'état actuel des sciences et de leur enseignement, des passages qui pourraient fournir matière à d'excellents articles.

Je ne sais dans quel sens M. Tait entend le mot *spiritualiste* ; la traduction peut ne pas rendre parfaitement la nuance anglaise de l'idée ; peut-être, comme semble l'indiquer la fin du discours, l'orateur veut-il parler de *spiritualistes* exclusifs, qui nient la matière ou la regardent comme placée au-delà des limites de la certitude, de même que les *matérialistes* excluent l'âme ou la rejettent dans des régions inaccessibles. Quoi qu'il en soit, il n'en est pas moins étrange de placer les *spiritualistes* en compagnie des *chercheurs de la quadrature du cercle ou du mouvement perpétuel* ; pour un mathématicien, la confusion serait violente. M. Tait ne nous paraît pas avoir

(1) Paris, 82, rue du Dragon. *Revue hebdomadaire des sciences et de leurs applications*, par M. l'abbé Moigno.

(2) Nous pouvons d'autant mieux nous associer à cet éloge, qu'il nous a été donné, dans notre jeunesse, de suivre les leçons de M. l'abbé Moigno, qui, depuis, s'est fait connaître par des traités spéciaux de mathématiques, un grand nombre de mémoires et de traductions importantes.

été suffisamment en possession du flegme britannique, en ce moment de son discours. Comment admettre avec lui que *ceux qui croient que la terre est plate et que la lune ne tourne pas*, c'est-à-dire les *spiritualistes*, fourmillent en Angleterre ?

Toutefois il y a des indications précieuses qu'il est bon de ne pas laisser échapper. Je ne signalerai pas à vos lecteurs le calcul des *Quaternions* d'Hamilton, qui pourrait bien ne pas intéresser la majorité. Mais, dans les universités nouvelles, on fera bien d'appliquer, dans une sage mesure, le conseil de M. Tait, relatif à la division du travail, sans laquelle aucun perfectionnement n'est possible et qu'il ne faudra jamais sacrifier au principe supérieur de l'unité : « Tandis que, dans les pays étrangers, on trouve une demi-douzaine de professeurs qui enseignent les parties d'un même sujet dans une université, chacun ayant par conséquent le temps raisonnable, chez nous, un seul doit faire le tout et tâcher, du mieux qu'il peut, de faire quelque chose à part dans les temps très-courts dont il peut disposer ».

M. Tait place à la base de la notion scientifique de la matière « la *nécessité absolue* d'une intervention de la puissance créatrice pour former ou détruire un atome, même de matière morte ».

Il ne faut pas exiger du savant M. Tait des expressions d'une orthodoxie parfaite lorsqu'il veut se justifier lui-même, ainsi que la section qu'il préside, d'avoir développé *des hérésies scientifiques*. Toutefois, nous souhaiterions la sagesse de M. Tait à tous ceux de nos docteurs qui s'aventurent sur un terrain où les mathématiques et la physique sont incompetentes, sans autres lumières que ces sciences d'ordre inférieur ; mais il n'y mettent pas la même réserve que le savant anglais qui « dit simplement que, dans nos raisonnements déduits de l'observation et de l'expérience, nous limitons invariablement nos conclusions physiques à la matière uniquement et à l'énergie (choses que nous pouvons peser et mesurer) dans leurs combinaisons multi-formes ».

Lorsque M. Tait ajoute : « Excepté ce qui est purement ma-

thématiques, tout ce qui n'est certainement ni matière, ni énergie, ni quelque chose qui en dépende, *n'est point un sujet à discuter* »; il faut ajouter, selon l'esprit même du discours : *à discuter en un cours de mathématiques ou de physique*, et avec les seules ressources de ces sciences, *Concedo; secus, S. R. nego.*

Mais voici un passage d'or : « Il y a un groupe nombreux d'individus qui n'ont pas le moindre droit de prendre rang parmi les physiciens, quoique généralement ils prennent le nom pompeux de philosophes, qui affirment que non-seulement la vie, mais même la volition et la conscience sont de simples manifestations physiques. Ces erreurs opposées... doivent être attribuées à la crédulité, qui est le propre de l'ignorance, aussi bien que de l'incapacité; malheureusement il n'y a pas de remède; le cas est désespéré, car une grande ignorance est presque nécessairement une présomption d'incapacité, soit qu'elle se montre dans la folie relativement inoffensive du spiritualiste, ou dans l'absurdité pernicieuse du matérialiste ».

Qu'en pensent MM. Robin et Littré, Büchner et Moleschott? L'ignorance et l'incapacité des deux côtés; mais, du leur, il y a en plus *absurdité pernicieuse*.

M. Tait « conclut en citant quelques nobles paroles prononcées par M. Stokes dans son discours à Exeter, paroles qui devraient être stéréotypées pour chaque réunion de cette Association : « Lorsque nous passons des phénomènes de la vie à ceux « de l'esprit, nous entrons dans une région encore plus profondément mystérieuse... On peut s'attendre ici à ce que la « science (1) nous soit d'un faible secours, puisque l'instrument « des recherches est lui-même l'objet des recherches (2). Elle « ne peut que nous éclairer sur la profondeur de notre igno-

(1) Les sciences naturelles sans doute. Mais les sciences noologiques ont aussi leur vaste domaine, où règnent, j'en conviens, des nuages sans nombre, dont les premières ne sont pas exemptes.

(2) Cette circonstance n'est pas si défavorable à l'observation que l'orateur semble le supposer. L'instrument, c'est le sens intime; et son témoignage est irrécusable, quand il n'est pas falsifié par les préjugés, les passions et cette concupiscence native, et ces habitudes qui l'aggravent, faits très-observables, mais que la raison seule n'explique pas.

« rance (1), et nous conduire à porter nos regards vers un se-
« cours plus élevé pour ce qui touche de plus près à notre
« bonheur ».

« Je n'ai pas besoin, continue M. Tait, de faire remarquer combien ce langage est net, franc, élevé, vrai. Je m'y associe pleinement comme à l'exposé le plus fidèle de nos convictions profondes ».

Le discours se termine par un trait vraiment britannique et d'une charmante naïveté dans la bouche d'un savant : « Pourquoi ne puis-je pas recommencer ma vie mathématique et arborer le drapeau du *Quaternion* » ?

Un peu plus loin, la correspondance de M. Philippe Breton, de Grenoble, est un excellent plaidoyer en faveur de la science pure, contre l'utilitarisme : « Je définis l'utile tout ce qui aide à s'avancer vers le but de la vie ; et ce but, je le prends dans le catéchisme qu'on m'a enseigné quand j'étais petit : nous sommes au monde « pour connaître, aimer et servir Dieu, et le prochain pour l'amour de Dieu ». A ce point de vue, qui me semble résumer toutes les idées vraies sur l'utilité, le but supérieur de la science est d'apprécier la simple grandeur et la calme splendeur de la création. Les applications industrielles ne sont point à dédaigner, mais elles sont d'un ordre infiniment inférieur aux connaissances qui nous élèvent à une contemplation lumineuse de l'ordre physique ; car la contemplation scientifique, arrivée à cette altitude, devient une excellente préparation à la connaissance de l'ordre moral et religieux ».

Par ces citations, que j'aurais volontiers multipliées, si ma lettre n'était déjà trop longue, je n'ai pas prétendu, Monsieur le Rédacteur, vous engager à suivre la voie tracée pour les recueils spéciaux. M. l'abbé Moigno suffit à la noble tâche qu'il a entreprise. Mais il m'a semblé que votre *Revue* avait quelque intérêt à suivre et à surveiller le mouvement scientifique où le but même qu'elle se propose semble devoir l'attirer invinciblement.

Veillez agréer, etc.

J.-B. PETIT.

(1) Si elle nous éclaire sur la profondeur de notre ignorance, ce ne peut être qu'en nous faisant entrevoir les riches trésors d'une science supérieure à l'observation.

Besançon, le 6 septembre 1871.

MONSIEUR ,

Ma première pensée avait été, à la réception de vos premiers numéros, d'écrire au P. d'Alzon pour lui exprimer la satisfaction que j'éprouvais, en voyant les efforts de votre *Revue* pour porter le remède où est le mal, la lumière où règnent les ténèbres, et la vérité où l'erreur semble vouloir dominer.

Le P. d'Alzon sait depuis longtemps que mon plus complet assentiment lui est acquis.

THIÉBAUD, *chan.*

Toulouse, le 19 septembre 1871.

MONSIEUR ,

J'ai reçu deux numéros de votre excellente *Revue*, et je vous en remercie beaucoup. Pardonnez-moi seulement de le faire si tard : je suis très occupé.

Inutile de vous dire que j'abonde dans votre sens, que je vous applaudis avec transport. Mais cela n'est pas assez : je devrais vous apporter un secours *plus positif, plus efficace...*

La première plaie du jour est dans la classe ouvrière, la seconde dans l'esprit de l'Université. Les âmes se perdent en foule. Je veux être le soldat de ces deux causes, mais je n'en suis qu'à mes premières armes. J'ai vu de près les facultés, j'ai fréquenté les étudiants, bons et mauvais, venant des écoles libres, venant des lycées!... Si j'avais le temps seulement de rédiger les faits que je connais !

Mais, après mes examens, je ferai de mon mieux. Pour le moment, je ne crois pas pouvoir faire plus que d'être attentif et de répandre l'idée autour de moi. Je déposerai les deux numéros de la *Revue* au *salon de la Société de Saint-Vincent-de-Paul*.

Cependant, je ne déserte pas, je me mets seulement un peu dans la réserve : je pourrai peut-être agir quelquefois...

Veillez agréer, Monsieur, tout mon respect.

Votre dévoué,

In. cor. J. Sacrat^{mo},

BON A. DE TESTA.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

DICIONNAIRE LATIN-FRANÇAIS... par M. Ch. Lebaigue, agrégé
de l'Université... (1).

On sait quel progrès a marqué, dans la lexicographie, le dictionnaire latin-français publié, il y a vingt-cinq ans, par MM. Quicherat et Daveluy. Mais la science a pour devise, comme Charles-Quint, *toujours plus loin!* Un savant et laborieux professeur, M. Lebaigue, déjà connu par plusieurs utiles publications classiques, a pensé que, en partant du point où ses devanciers avaient conduit la science lexicographique, et en ajoutant à leurs travaux dix années de longues et consciencieuses recherches, il était possible de faire mieux encore. Le succès est venu couronner ses efforts; la première édition de son dictionnaire a été, en effet, épuisée en quelques mois.

Ce n'est pas que ce nouveau travail diffère beaucoup de celui de M. Quicherat : pour demeurer dans les limites d'un lexique destiné aux classes, il était impossible de grossir beaucoup le volume, sous le rapport de l'étendue.

Mais il y avait des améliorations notables à apporter dans le choix et la classification des matériaux. Nous ne sommes plus au temps où un rigorisme étroit proscrivait tout mot qui ne se trouvait pas dans Cicéron, ou tout au moins restreignait la pure latinité au siècle d'Auguste. Cependant, en admettant dans les lexiques classiques les écrivains des siècles postérieurs, on avait fait aux auteurs païens la part bien plus large qu'aux auteurs chrétiens; et encore bon nombre des mots empruntés uniquement à ces derniers étaient-ils marqués du signe des néologismes, et par suite désignés comme étant d'une mauvaise latinité (on dit vulgairement *latin de cuisine*). Or, nous ne savons pas pourquoi un mot qui n'a d'autorité qu'Apulée ou Pélagorinus, par exemple, est d'une latinité meilleure que les mots qui ont pour eux leurs contemporains Lactance ou Minucius Félix. « Il était utile, dit M. Lebaigue, d'éclairer les jeunes gens sur la valeur de certains mots nouveaux introduits dans la langue par l'ignorance et le mauvais goût..... Il n'y avait pas lieu d'appliquer cette distinction aux néologismes légitimes, c'est-à-dire aux mots créés dans la période post-classique, pour exprimer les conceptions nouvelles de la science, de la philosophie et de la religion; ils doivent être regardés comme une partie intégrante et nécessaire de la langue latine ». On ne peut mieux dire. Toutefois, M. Lebaigue a encore été, à notre avis, trop prodigue de ce signe des

(1) 2^e édition, 1 fort vol., grand in-8^o de 1,400 pages, relié en pleine toile, 9 fr. — Paris, librairie Eugène Belin.

néologismes, véritable stigmaté honteux. Ainsi, je ne vois pas pourquoi *Honorifico*, de Lactance, est noté comme néologisme, lorsque *Honorifice*, employé par César et Cicéron, ne l'est pas. On ne doit pas oublier que les cinq sixièmes, au moins, des ouvrages profanes ne nous sont pas parvenus; et lorsque des mots ou des locutions que l'on ne retrouve pas dans les auteurs des bons siècles sont parfaitement conformes à l'analogie et au caractère général du langage classique, on doit présumer, comme le dit quelque part M. Dubner, que le hasard seul nous a privés des exemples anciens qui auraient légitimé l'emploi de ces mots et de ces locutions. La grande voix des Pères de l'Eglise, qui ont purifié et régénéré le monde corrompu, proscrite trop longtemps des collèges, retentit de nouveau dans les établissements catholiques. Leurs œuvres, pleines de chaleur et d'éloquence, ont repris, dans le programme des études des maisons chrétiennes, la place dont les avaient exclues d'étranges préjugés littéraires. — Il est regrettable que le *Dictionnaire*, en signalant comme défectueux ce qui est très légitime, diminue en quelque manière l'estime de nos jeunes étudiants pour les grands génies du Christianisme. Ainsi, en remerciant M. Lebaigue d'avoir fait une plus large place aux Pères de l'Eglise et aux controversistes, nous l'engageons à se montrer moins rigoriste à l'égard de leur nomenclature.

Cette place même ne pourrait-elle pas être encore agrandie, sans dépasser la fin du vi^e siècle? M. Lebaigue n'a admis, parmi les auteurs dont il donne la liste, que deux écrivains chrétiens de plus que M. Quicherat : S. Maxime et S. Cassien (1), et il en a exclu deux autres, consultés par son prédécesseur, Damase et Orience. Damase, indiqué simplement par M. Quicherat comme poète chrétien, n'est autre que le pape S. Damase. Orience, ou plutôt S. Orient, évêque d'Auch dans la première moitié du v^e siècle, nous a laissé un poème élégiaque, d'un style noble et élevé; tous les deux méritaient d'être conservés. A côté de leurs noms, nous aurions voulu voir ceux des poètes Paulin de Périgueux, Paulin le pénitent, qui, poursuivi de contrées en contrées par les invasions des barbares, vint mourir à Marseille, à la fin du v^e siècle; de Sévérus Sanctus, de Cl. Marius Victor, et surtout ceux de S. Avit et des deux grands papes S. Léon et Grégoire I^{er}.

Nous avons surtout de la peine à comprendre l'exclusion de S. Avit. M. Guizot a remarqué que trois de ses poèmes forment ensemble un *Paradis perdu*, qui non-seulement soutient la comparaison avec l'œuvre de Milton, mais lui est même supérieur en quelques passages. Les vers de S. Avit sont

(1) Nous ne savons pourquoi ce dernier, que M. Lebaigue appelle *Cassian*, est dépouillé de son auréole de Saint. Même observation pour S. Isidore de Séville, pour S. Paulin de Nole, S. Prosper d'Aquitaine, S. Sidoine-Apollinaire.

d'une bonne facture ; il a de l'invention et de l'éclat , son style est clair et précis. Comment se fait-il que ses œuvres ne soient pas plus connues ? Quant à S. Léon le Grand, il a exposé , dans ses homélies, sous une des plus belles formes littéraires de l'antiquité païenne, la plus sublime théologie avec une ampleur cicéronienne, avec une vigueur de dialectique , une noble simplicité et une fécondité puissante qui rappelle singulièrement Démosthène. M. Lebaigue s'est empressé d'accueillir Granius Licinianus, un historien oublié du premier siècle, dont quelques fragments, découverts par M. Pertz, ont été publiés pour la première fois à Berlin en 1857. Il fera bien , dans sa prochaine édition , de donner plus de place à nos poètes et à nos orateurs chrétiens.

Une amélioration dont on lui saura gré , c'est d'avoir classé les noms propres, et les adjectifs qui en dépendent, à leur place naturelle, c'est-à-dire dans le corps même du *Dictionnaire*. M. Quicherat les a rejetés dans un vocabulaire spécial ; ce qui offre un double inconvénient. L'écolier parfois ne reconnaît pas un nom propre, et perd son temps à chercher dans le dictionnaire un mot qui ne s'y trouve pas. Certains noms sont à la fois noms communs et noms propres. L'élève a-t-il toujours la pensée de les chercher dans les deux dictionnaires ? N'est-il pas plus naturel de réunir toutes les acceptions d'un mot dans un même article, ou dans deux articles qui se suivent immédiatement ? Cette nomenclature des noms propres a de plus, chez M. Lebaigue, l'avantage d'être plus complète, surtout la partie biblique et ecclésiastique.

M. Quicherat emprunte au dictionnaire grec d'Alexandre la disposition matérielle des longs articles : donner, au commencement de l'alinéa, sous différents numéros, les diverses significations d'un mot, puis reprendre chaque numéro en donnant les exemples. Il nous semble que ce système doit être considéré comme tombé dans le domaine public. M. Lebaigue cependant s'est fait un scrupule de l'adopter complètement. Il a retenu la division en numéros, mais il a donné les exemples de chaque signification immédiatement après l'indication du sens. L'écolier y perdra peut-être un peu de temps, mais il y trouvera profit pour l'appréciation précise du sens, qui gagne toujours à être rapprochée des exemples.

Quant à l'ordre philologique, il est généralement plus méthodique, plus naturel et par là même plus clair, dans le nouveau *Dictionnaire*, que dans tous ceux qui l'ont précédé. Le montrer par des citations nous entraînerait trop loin, surtout si nous transcrivions ici quelques-uns des grands articles où cette qualité précieuse ressort davantage. Nous en donnerons une idée en indiquant l'ordre dans lequel M. Quicherat d'abord, puis M. Lebaigue donnent les diverses significations de deux mots pris au hasard.

Honorarius. D'honneur, honorifique, qui se fait ou se donne pour honorer. Honorable, glorieux. Qui concerne les dignités du préteur. Honoraire. Non rétribué. Au fig., donné gratuitement.

Honorarius (*honor*). 1^o Honoraire, d'honneur, honorifique, qui se fait pour honorer; par ext., officieux, gratuit. Au fig., 2^o relatif au préteur ou à sa juridiction.

CURRO. N. et act. courir (au prop. et au fig.).

CURRO. 1^o Neut. courir., en parl. des ch. ; 2^o act. (rare) courir, parcourir.

Nous supprimons les exemples donnés à la suite de chaque citation, ils nous prendraient trop d'espace. Nous nous contenterons de signaler, à ce sujet, plus d'exactitude chez M. Lebaigue. Nous ajouterons que la définition des termes théologiques a été soumise par lui à l'examen d'hommes compétents, précaution qui ne pourra être qu'appréciée.

Notons encore quelques améliorations.

Le parfait et le supin des verbes sont toujours indiqués ; s'ils ne le sont pas, c'est qu'ils n'existent pas. M. Quicherat ne les mentionne pas dans les verbes réguliers de la première conjugaison ; ce qui peut induire les élèves à donner ces formes aux verbes qui en sont privés.

Tous les participes passés qui, outre les significations qui leur sont communes avec les verbes d'où ils viennent, ont des sens qui leur sont propres, ont un alinéa particulier. Il en est de même des participes présents, qui dépouillent leur nature verbale pour devenir adjectifs qualificatifs.

Les comparatifs et les superlatifs sont toujours indiqués, en petites capitales, à la fin de l'alinéa du positif. Dans le dictionnaire de M. Quicherat, ils ne sont pas répétés à la fin, quand ils sont cités dans les exemples ; ce qui oblige l'élève, qui cherche uniquement si le comparatif ou le superlatif existe, à parcourir tout l'article.

M. Lebaigue a placé, à la fin de son *Dictionnaire*, un appendice où sont réunies des notions sommaires : 1^o sur les abréviations latines (titres, dates, formules d'inscription, noms propres) ; 2^o sur la numération en chiffres romains ; 3^o sur les poids, les mesures, les monnaies et le calendrier latin ; 4^o sur les formes archaïques qui se rencontrent dans les conjugaisons ou les déclinaisons et qui n'ont pu figurer qu'exceptionnellement dans la nomenclature.

En résumé, le nouveau *Dictionnaire latin-français* publié par la librairie Belin est plus méthodique et plus complet que ceux qui l'ont précédé, et il se termine par des renseignements utiles. Son succès ne peut que grandir à mesure qu'il sera plus connu, et il fait bien augurer des dictionnaires français-latin et grec-français que la même librairie se prépare à nous donner.

CHRONIQUE.

Liberté de l'enseignement primaire en Algérie. — Pendant la période agitée que nous venons de traverser, la liberté des pères de famille, en ce qui concerne l'enseignement primaire, a été indignement violée dans un trop grand nombre de communes. Des commissions municipales imposées, des conseils municipaux élus par l'émeute ou sous un régime de terreur, ont supprimé des subventions votées régulièrement en faveur des écoles congréganistes, leur ont arbitrairement retiré le titre et les privilèges d'écoles communales ou même ont envahi leur local et les en ont brutalement expulsées, alors même que ce local était leur propriété particulière. Ces petites débauches de tyrannie révolutionnaire n'ont pas épargné l'Algérie. Dans sa circulaire du 11 septembre, adressée aux trois préfets de cette province, M. le vice-amiral comte de Gueydon constate le mal en termes adoucis, tout en indiquant les mesures conseillées par le ministre, M. Jules Simon, mesures insuffisantes et propres plutôt à perpétuer l'anarchie. Le gouverneur de l'Algérie nous semble avoir parfaitement vu le véritable remède à un tel état de choses. Nous publions cette remarquable lettre, bien digne d'attirer l'attention de tous nos lecteurs :

A mon arrivée dans la colonie, j'ai trouvé une situation profondément troublée, en tout ce qui touche l'enseignement primaire. Certaines municipalités avaient outre-passé leurs droits et usurpé même des pouvoirs qui ne sauraient leur être équitablement attribués ; des actes de l'administration préfectorales ou académique équivalaient, dans certaines circonstances, à une sorte d'adhésion implicite. En même temps, de nombreuses pétitions m'étaient remises contre un état de choses opposé au vœu de la loi : j'ai dû d'abord enrayer le mouvement, puis en référer au département de l'instruction publique.

M. le Ministre me répond que les conseils municipaux ont un avis à formuler sur l'option entre l'école communale laïque et l'école communale congréganiste ; mais que le préfet peut refuser de donner suite à leurs délibérations en s'inspirant de l'état dominant des esprits, que le conseil municipal peut, sur ce point particulier, ne pas toujours représenter fidèlement. Il faut éviter avec soin tout ce qui pourrait être une cause d'agitation publique, et par conséquent, me dit-il, consulter, autant que possible, le vœu des majorités. Il ajoute que la meilleure solution est, quand on peut, d'avoir deux écoles communales, ou une école communale et une école subventionnée.

Dans ces conditions, voici, Monsieur le Préfet, ce que j'ai l'honneur de vous conseiller ; j'emploie ce terme, parce que M. le Ministre rappelle que, en matière d'instruction publique, vous êtes son subordonné direct.

Les mesures prises sans droit doivent rester sans effet. Je vous engage donc à faire comprendre aux municipalités qui se sont laissées entraîner à fermer absolument les écoles communales ou subventionnées à l'enseignement congréganiste, qu'elles persévèreraient dans une voie aussi impolitique qu'injuste, puisqu'elles se mettraient en contradiction avec le sentiment public clairement manifesté par le nombre considérable d'enfants qui n'ont pas cessé de fréquenter les écoles congréganistes, malgré l'intensité des efforts déployés pour les en éloigner. Les dons particuliers ont transitoirement suppléé aux subventions municipales.

L'école publique appartient à tous. Dans les localités où il n'y en a qu'une, elle doit donc être dirigée suivant le vœu des majorités ; dans celles où il y en

a plusieurs, il est juste qu'elles satisfassent aux aspirations diverses de la population. En un mot, du moment où l'autorité met la main dans cet intérêt, elle doit avoir pour principale préoccupation de décider comme agirait la liberté elle-même. Je suis persuadé que vous amènerez facilement les conseils municipaux auxquels je fais allusion à reconnaître que, de nos jours, l'intolérance en quelque matière qu'elle s'exerce, ne réussit jamais.

Toutefois, dans le cas où, contrairement à mes prévisions, vous rencontreriez, dans quelque commune, des passions inconciliables avec le respect dû à la conscience des familles, vous ne devriez point hésiter à user du droit que la dépêche ministérielle vous rappelle. Sans doute, la liberté existera toujours pour les gens riches ou aisés auxquels tous les établissements d'instruction sont ouverts, parce qu'ils peuvent payer, mais elle doit être le patrimoine commun de tous les citoyens. Si le droit inaliénable d'élever ses enfants suivant ses idées, suivant sa conscience, suivant sa religion, pouvait devenir un privilège, nul privilège ne serait plus odieux.

En d'autres termes, je considère que le père de famille doit à ses enfants l'instruction, au même titre que la nourriture et le vêtement. S'il est trop pauvre, la commune lui donne, par l'intermédiaire de ses bureaux de bienfaisance, l'assistance alimentaire, et, par l'entrée gratuite aux écoles, l'assistance scolaire. Mais cette assistance, pas plus que la première, ne saurait autoriser une ingérence étrangère dans les choses de la famille, porter atteinte à l'autorité morale du père au foyer domestique. Tel est le seul principe véritablement libéral et digne de l'époque actuelle.

A ce point de vue, M. le Ministre indique, comme la meilleure solution, la co-existence de deux écoles communales, ou d'une école communale et d'une école subventionnée. J'inclinerais, pour ma part, à une mesure plus radicale dans ce pays, qui présente une population si nombreuse d'étrangers et de dissidents : aux écoles communales ou directement subventionnées, je substitue-rais la libre concurrence des écoles primaires. Je m'explique : de même que, dans les bureaux de bienfaisance dont je parlais tout à l'heure, on distribue des cartes de secours, des bons de vivres, pourquoi, dans les communes qui possèdent ou comportent plusieurs écoles, les mairies ne se borneraient-elles pas à délivrer des cartes d'enseignement, qui seraient valables pour toutes les écoles sans distinction ?

Voilà la véritable liberté ouverte pour tous. Riche et pauvre choisiraient désormais, dans toute la liberté de leur droit, les instituteurs qu'ils entendent donner à leurs enfants ; en même temps, la concurrence établie entre les écoles multiplierait les maîtres instruits, zélés, attentifs aux justes recommandations des familles.....

On demande un professeur sérieux ou pieux. — Nous coupons le fait-divers que voici dans l'*Univers* du 20 septembre. — « Le dernier numéro de l'*Eglise libre*, journal protestant, contient l'annonce suivante :

ON DEMANDE, pour la rentrée d'octobre, un PROFESSEUR BACHELIER, ayant déjà de l'expérience dans l'enseignement, *sérieux ou pieux*. S'adresser à M. Frédéric Pelon, directeur de l'institution protestante, à Valence (Drôme).

Vous entendez bien, *sérieux ou pieux*. En sorte que le sujet pourra être frivole s'il est pieux, ou impie s'il est sérieux. Quant à un professeur qui serait à la fois sérieux et pieux, on le récuse. Il ne saurait convenir à M. Frédéric Pelon ».

Le rédacteur en chef,

L. ALLEMAND.

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME

DE LA NOUVELLE SÉRIE.

	Pages
Introduction, par le R. P. Emm. d'ALZON.....	5
Projet de Ligue catholique pour la défense de l'Eglise, par le R. P. Franç. PICARD.....	9
De l'Université. — Son origine. — Sa doctrine. — Son influence morale (1 ^{er} art.), par M. L. ALLEMAND.....	21
De l'enseignement de la Philosophie, par M. l'abbé C. DESAIRE.....	38
De la réforme de l'enseignement (1 ^{er} art.), par le R. P. Emm. d'ALZON.....	56
Pédagogie chrétienne. — Gerson (1 ^{er} art.), par le R. P. Ch. LAURENT.....	73
De l'Université. — Son origine. — Sa doctrine. — Son influence morale (2 ^e art.), par M. L. ALLEMAND.....	83
Un élève de l'Université d'Oxford. — Notes sur la vie du R. P. Faber, de l'Oratoire (1 ^{er} art.), par M. le chanoine A. ROVERIÉ DE CABRIÈRES.....	100
De la réforme de l'enseignement (suite et fin), par le R. P. Emm. d'ALZON.....	115
Un mot sur le Baccalauréat, par M. L. MONTEILS-NOUGARÈDE.....	128
L'âme de l'enfant disputée à l'Eglise par la Révolution (1 ^{er} art.), par M. l'abbé J. VERNIOLLES.....	137
Un élève de l'Université d'Oxford. — Notes sur la vie du R. P. Faber, de l'Oratoire (2 ^e art.), par M. le chanoine A. ROVERIÉ DE CABRIÈRES.....	149
Séquestration de la vérité religieuse par le travail du dimanche, par le R. P. V.-de-P. BAILLY.....	161
De l'Université. — Son origine. — Sa doctrine. — Son influence morale (3 ^e art.), par M. L. ALLEMAND.....	169
Tout est à faire ou à refaire, par M. Léon GAUTIER.....	182
La Ligue catholique pour la défense de l'Eglise, par le R. P. Emm. BAILLY.....	187

	Pages
Suppression de l'Université. — Fondation d'universités catholiques, par le R. P. Emm. d'ALZON.....	201
L'âme de l'enfant disputée à l'Eglise par la Révolution (2 ^e art.), par M. l'abbé J. VERNIOLLES.....	214
Examen de conscience de l'Université, par M. L. ALLEMAND.	227
Pédagogie chrétienne. — Gerson (2 ^e art.), par le R. P. Ch. LAURENT.....	242
A. M. Ch. Bigot, professeur en congé du lycée de Nimes, par le R. P. Emm. d'ALZON	265
De l'Université. — Son origine. — Sa doctrine. — Son influence morale (4 ^e art.), par M. L. ALLEMAND.....	277
Un élève de l'Université d'Oxford. — Notes sur la vie du R. P. Faber, de l'Oratoire (3 ^e art.), par M. le chanoine A. ROVERIÉ DE CABRIÈRES.....	286
Pédagogie chrétienne. — Gerson (suite et fin), par le R. P. Ch. LAURENT.....	300
Des trois degrés de l'enseignement chrétien, par M. l'abbé BESSON	331
De l'Université. — Son origine. — Sa doctrine. — Son influence morale (5 ^e art.), par M. L. ALLEMAND.....	337
L'Evidence en faveur de la Papauté, de M. <i>Colin Lindsay</i> . — Introduction, trad. par M. l'abbé H.-D. GALERAN..	350
Réunion de Nevers. — Congrès catholiques, par le R. P. V.-de-P. BAILLY.....	355
De l'Éducation populaire, par MM. L. ALLEMAND et l'abbé J. TIMON-DAVID.....	362
De la mesure de la piété dans l'éducation chrétienne, par M. l'abbé J. VERNIOLLES.....	369

DOCUMENTS ET CORRESPONDANCE.

Bref de N. S. P. le Pape à Mgr l'Evêque de Nimes.....	64
Lettre de Mgr l'évêque du Mans.. ..	66
— de Mgr l'évêque d'Aquila.....	122
— de M. l'abbé Darré.....	123
— de M. le supérieur du Grand-Séminaire de Meaux.	123
— de M. l'abbé Besson.....	124
— de M. le supérieur de la Société de Saint-Bertin..	124
— de M. l'abbé J. Verniolles.....	125

	Pages
Lettre de M. L. G., avocat, de Montpellier.....	125
— de M. Clément Gourju.....	126
— de Mgr l'évêque de Versailles.....	254
— de M. l'abbé André Dufaut.....	255
— de M. l'abbé Graveline.....	255
— de M. l'abbé Bonnel.....	255
— de M. l'abbé Baret.....	255
— de M. l'abbé Montagnoux.....	255
— de M. l'abbé Ceccaldi.....	256
— de M. Ad. Baudon, président général de la Société de Saint-Vincent-de-Paul.....	256
— de M. l'abbé E. Hautcœur, directeur de la <i>Revue des Sciences ecclésiastiques</i>	257
— de M. Phil. de Montenon.....	306
— de M. le chanoine V. Davin.....	309
— de M. le chanoine Jouve.....	309
— de M. l'abbé Eug. Boyer.....	312
— de M. l'abbé Bertrand.....	315
Adhésions de la presse.....	317
Nécessité d'un Congrès des partisans de l'Enseignement libre.....	329
Lettre de Mgr l'évêque de Fréjus et Toulon.....	380
— de M. J.-B. Petit.....	381
— de M. le chanoine Thiébaud.....	386
— de M. le baron A. de Testa.....	386

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

Dieu et les malheurs de la France, du R. P. Caussette ; par le R. P. E. d'A.....	67
Le R. P. Chrysostome Pellier, etc., de M. l'abbé Castel- naud ; par le R. P. C. L.....	68
Les libres-penseuses et la ligue de l'enseignement, de M. <i>Alex. de Saint-Albin</i> ; par M. L. ALLEMAND.....	130
Histoire populaire de la Prusse, de M. A. de Lamothe ; par M. L. ALLEMAND.....	261
Quelques conseils à l'élève chrétien, d'un <i>Ancien supé- rieur de Petit-Séminaire</i> ; par le R. P. C. L.....	318

De la liberté de l'enseignement en France. Mémoire adressé à l'Assemblée nationale.....	319
Oraison funèbre des anciens élèves du collège de Saint-François-Xavier, morts au service de la France, de M. l'abbé <i>Besson</i> ; par M. L. ALLEMAND.....	319
Etude sur la vie et les œuvres de Mgr Gerbet, évêque de Perpignan, de M. l'abbé <i>Besson</i> ; par M. L. ALLEMAND.	324
Dictionnaire latin-français, etc. de M. <i>Ch. Lebaigue</i> ; par M. G. PATOT.....	387

CHRONIQUE.

La décentralisation de l'Enseignement à l'Académie des Sciences. — Les universitaires communaux. — Aveu d'un ministre protestant.....	69
La dernière circulaire de M. J. Simon, par M. Alfred de LANSADE.....	132
Une autre circulaire du même J. Simon. — La liberté de 1850 ne nous suffit plus. — Fondons des Universités libres. — Entre la Révolution et l'Eglise.....	135
La part de l'Enseignement libre dans les victimes de la Commune — Les vraies causes du désastre. — L'Université de l'Etat, c'est le Communisme. — L'éducation universitaire jugée par un de ses élèves. — A Rome, on quitte l'université des Subalpins pour rester fidèle à sa foi. — Théologie mise à l'index par un conseil municipal. — L'enseignement primaire en Alsace sous les Prussiens. — L'Université de Nancy. — La situation financière des lycées de Paris. — La liberté de l'Enseignement à Rome. — Une université de femmes.....	193
Une promenade du lycée d'Arras. — Les Académies dans les collèges libres. — Adresse des étudiants de Louvain.	263
M. Patrice Larroque. — Le citoyen F. Ducasse. — Le petit Jésus du citoyen Eug. Garcin. — La fête des écoles lyonnaises. — Le laïcisme moderne.....	325
La liberté de l'Enseignement en Algérie. — On demande un professeur sérieux ou pieux.....	391